

CPG
et déductions
11%*
1 AN
INTERETS
ANNUELS
*Taux sujets à changement
CENTRAL GUARANTY
COMPAGNE TRUST CENTRAL GUARANTY
888, rue Saint-Jean (angle Dufferin) 522-4206

LE SOLEIL

RÉNOVATION
ELECTRICITE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
Estimations gratuites
661-9211
GUILLOT
CHAUFFE-EAU: 40 GAL. 165 \$ 60 GAL. 245 \$

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 1990

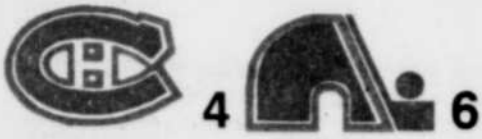
QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 349
58 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50\$

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢

50¢

LE SPORT



Les Nordiques profitent de l'absence de Patrick Roy

Les Nordiques ont gagné leur 3^e affrontement avec le Canadien hier, se payant même le luxe de chasser le gardien Bergeron qui n'avait rien d'un Patrick Roy. **S-2**

LE MONDE

Le premier ministre choisi par Walesa démissionne

Le premier ministre désigné Jan Olszewski a renoncé hier à former le gouvernement, en raison de divergences avec le président Lech Walesa. **B-8**

L'ÉCONOMIE

Le nombre de faillites a augmenté de 59 %

Le nombre de faillites a augmenté le mois dernier. Au total, 6009 consommateurs ou entreprises ont jeté l'éponge. La récession continue de faire des victimes. **B-1**

LE QUÉBEC

Québec veut interdire les mères porteuses

La réforme du Code civil québécois ne permettra pas aux femmes québécoises de devenir des mères porteuses et rendra « nuls » de tels contrats. **A-4**

La CSN craint un retour à la «démagogie» de 1980

Prônant l'indépendance du Québec, la CSN craint un retour à la «démagogie» fédéraliste de la campagne référendaire de 1980 et l'intervention d'Ottawa. **A-8**

LA RÉGION

Projet de 350 millions \$ compromis à Sept-îles

Le projet d'usine de production d'électricité alimentée avec des déchets est compromis. La matière première serait importée, ce que Québec défend. **A-13**

LA CONSOMMATION

Les stations de ski sont ouvertes aux surfeurs

Les adeptes du surf des neiges, autrefois interdits, ont maintenant accès à la plupart des stations de ski grâce à des aménagements spéciaux. **C-1**

LES ARTS

Passe-Partout survivra assure Radio-Québec

Radio-Québec a donné l'assurance hier que la série Passe-Partout survivra. La production de nouveaux épisodes est prévue pour juin 1991. **C-4**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3, A-11, A-12, A-13, A-14 et A-15.
Le Québec	A-4, A-5, A-8 et A-9
Le Canada	A-7
Le Monde	B-8 à B-12
Annonces classées	C-7 à C-10
Arts	C-4 à C-6
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-10
Consommation	C-1 à C-3
Décès	C-11
Économie	Cahier B
Éditorial	A-16
Feuilleton	C-9
Horoscope	C-10
Les idées du jour	A-17
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	C-6

LA MÉTÉO

Chutes de neige dispersées en matinée. Éclaircies par la suite. Maximum: près de -5; minimum: près de -14. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. **S-16**

Les Madelinots sont consternés

Le «Nadine» a coulé à pic

C'était toujours la consternation et l'expectative, hier, parmi les insulaires, quant aux causes du naufrage du chalutier « Nadine », survenu très rapidement dimanche soir, selon Irénée Bénéard, le directeur de la flotte de 16 navires de Madelipêche, à Cap-aux-Meules.

par ROCH DESGAGNÉ
envoyé spécial LE SOLEIL

Tout le monde se perd en

conjectures sur les circonstances qui ont fait sombrer rapidement le « Nadine », chalutier de 5000 tonnes qui revenait

« d'une très bonne pêche », comme le mentionnait le capitaine Robert Poirier, hier midi, lorsque le journal LE SOLEIL l'a visité, au Centre hospitalier de l'Archipel à Cap-aux-Meules.

« Subitement, le bateau est venu sur le côté...ça l'air qu'il avait pris de l'eau beaucoup sur

l'arrière, et tout s'est passé si vite, ça été la panique, ça s'est fait très vite », raconte pour sa part Serge Poirier, le frère du capitaine, Robert Poirier lequel est toujours à demi-conscient.

A une parente qui faisait irruption dans la chambre d'hôpital, le marin racontait en phrases saccadées qu'il avait

tenté de retenir le maître de bord Augustin Vigneau, celui-là même qui avait donné l'alerte partout sur le bâtiment, et deux autres compagnons qui s'accrochaient à ses jambes et à son torse. Emile Poirier, de Havre-aux-Maisons, s'agrippait lui aussi à son capitaine.

Ce dernier a été tiré de justesse de la mort après huit heures à la dérive grâce à l'habit de sauvetage qu'il avait eu le temps d'enfiler. Son frère Serge flottait plus loin sur un radeau pneumatique.

M. Irénée Bénéard, a fait savoir que les frères Poirier étaient actuellement traités pour hypothermie. « Ils sont encore à l'hôpital, mais ils prennent du mieux, a-t-il noté. Au début, ils pleuraient constam-

Suite A-2, Naufrage...

Autres textes en page A-3



Le directeur de la flotte de Madelipêche, M. Irénée Bénéard (casque blanc) a supervisé l'embarquement et les opérations des plongeurs qui ont mené à la découverte du corps de Gérard Vigneau dans la timonerie du «Nadine», au large des Îles-de-la-Madeleine, hier.

R.-C. dans l'Est: «Une exagération difficile à défendre», selon Vézina

OTTAWA — Monique Vézina avoue avoir mis « sa tête sur le billot » pour la papeterie de Matane. Il n'est cependant pas question de le faire pour les trois stations de Radio-Canada dans l'Est.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

C'est ce qu'a affirmé Mme Vézina,

même si elle reconnaît qu'il faut chercher des « solutions alternatives ».

La ministre responsable de

l'Est du Québec n'avait guère envie de parler aux journalistes hier non plus. Elle jugeait n'avoir rien à dire pour l'instant. Elle s'est finalement prêtée à un long échange dans l'antichambre des Communes.

Au départ, la présence de trois stations de télévision de

Radio-Canada, à Rimouski, Matane et Sept-Îles constituait, selon elle, une exagération bien difficile à défendre compte tenu du bassin de population. Elle pointe l'administration libérale précédente pour son manque de discernement.

S'insérant dans la conversation animée, son collègue Benoît Bouchard signale à cet égard que le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a aucune station de Radio-Canada, pas plus d'ailleurs que l'Abitibi.

Les fermetures dans l'Est prouvent simplement selon lui que la situation économique est difficile. « Il va falloir que les Canadiens cessent de croire que tout va bien, ce n'est pas le cas. »

Mme Vézina, ministre d'État à l'Emploi, à l'Immigration et

Suite A-2, Vézina...

Autres textes en page A-11

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« J'ai parlé à M. Bourassa et on fait des plans pour les mois de décembre, janvier, février et même plus loin. Il n'a jamais été question de démissionner », tranchait la vice-première ministre Lise Bacon. Cette dernière, qui assume les rênes de l'État en l'absence de M. Bourassa, doit se rendre en Afrique le 12 janvier. « Il sera de retour avant », a-t-elle précisé hier.

Des rumeurs persistantes circulaient hier voulant que M. Bourassa songeait à quitter ses fonctions avant Noël. Rumeurs alimentées entre autres par le fait que rien n'ait été arrêté jusqu'ici sur les traditionnels voeux annuels du premier ministre à la population.

Suite A-2, Bourassa...



Céline BARBEAU

Procès injuste dit la mère de Johanne

Céline Barbeau, la mère de Johanne Renaud, n'a pas de mot pour décrire le sentiment d'injustice qu'elle ressent à la suite du procès du meurtrier de sa fille. Pour elle, le verdict d'homicide involontaire « ne tient pas debout » et la sentence est « déconcertante ».

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Abderrahman Chouaiby, le

compagnon de Johanne Renaud, a été reconnu coupable jeudi d'homicide involontaire

Suite A-2, Procès...

L'Afghanistan aura été le «Vietnam» de Moscou

KABOUL — Dans la nuit du 25 au 26 décembre 1979, 5000 soldats soviétiques entrent en Afghanistan. Le 27, Moscou prend le contrôle du pays. Ça sera le Vietnam des Soviétiques.

par PAULE ROBAILLE
collaboration spéciale

Ils quitteront en février 1989, la queue entre les jambes, après avoir perdu 20 000 hommes. En Union soviétique, — Afghanistan — est un mot tabou. On évite d'en parler. Plusieurs ont perdu un frère, un fils ou un ami. On se demande pourquoi et pour qui tout ça ?

En Afghanistan, le bilan est

lourd. En douze ans, un million de personnes sont mortes, cinq millions ont quitté le pays. L'Afghanistan a perdu le tiers de sa population. L'agriculture et l'économie sont à refaire.

Malgré le retrait des troupes soviétiques, l'Afghanistan est toujours divisée et la guerre continue. Après les milliers d'exécutions, les assassinats politiques et les horreurs de la guerre, la vengeance s'ajoute aux luttes de pouvoir.

AFGHANISTAN
la guerre oubliée
3e de 3

Il y a 12 ans, les paysans ne connaissaient d'armes que les fusils de chasse. Maintenant, tout homme qui se respecte a une kalachnikov et chaque village a sa milice.

« Il faut ramasser toutes les armes, confie un milicien de 16 ans du nord du pays, il faut que les réfugiés reviennent.

Suite A-6, Afghanistan...



Ce militaire soviétique semble bien heureux de quitter l'enfer afghan.

Suites de la première page

Naufrage...

ment et ne pouvaient presque pas parler.»

Tous les commentaires entendus hier à Cap-aux-Meules traduisaient la tristesse des gens des Îles-de-la-Madeleine qui avouent être consternés par le drame qui a frappé le chalutier et ses dix occupants.

En début de soirée hier, des plongeurs engagés par Madelipêche ont récupéré un cinquième corps dans la timonerie du navire coulé. Il s'agissait du cadavre de Gérard Vigneau, 30 ans, de Bassin.

Les cinq autres pêcheurs du « Nadine » trouvés morts sont Augustin Vigneau, 32 ans, de Bassin ; Pierre Cyr, 31 ans, de Havre-Aubert ; Émile Poirier, 23 ans, de Havre-aux-Maisons ; et Jacquelin Miousse, 36 ans de Cap-aux-Meules.

Disparus

Les personnes à bord du « Nadine » qu'on n'a pas encore retrouvées sont Estelle Laberge, 40 ans, de Rimouski, observatrice du ministère des Pêches ; Mario LeBlanc, 26 ans, d'Étang-du-Nord ; Lauréat Deveau, 47 ans, de Havre-Aubert.

De mémoire d'homme c'est la pire tragédie vécue par les Madelinots depuis l'échouage et la perte corps et biens d'un chalutier, « La Marie-Carole », avec cinq membres d'équipage des Îles-de-la-Madeleine, en 1964, au large de la Nouvelle-Écosse. Dimanche soir, le « Nadine » revenait des bancs de Terre-Neuve, avec une pêche à ras-le-bord de sébaste.

Le bâtiment était attendu au port en fin de soirée. C'est à ce moment vers 22 h 37, que le chalutier a lancé son seul et unique « mayday » indique le directeur de la flotte Madelipêche, Irénée Bénéard.

Terre-Neuve

Par ailleurs, le navire « Sir Wilfred Grenfell » de la Garde Côtière canadienne est parvenu, hier matin, à retracer les corps des trois marins portés disparus au cours de la nuit précédente, lors du naufrage du chalutier de 30 mètres « Strait's Pride » dans le nord-est de Saint-Jean Terre-Neuve.

Les trois autres membres d'équipage de ce navire avaient été récupérés plusieurs heures après le naufrage. Ils ont eu la vie sauve grâce à un radeau de sauvetage couvert dans lequel ils ont réussi à se mettre à l'abri la nuit du drame. C'est le « Sir Wilfred Grenfell » qui a récupéré le radeau et les trois rescapés après qu'un hélicoptère ait localisé le radeau à la dérive.

En ce qui concerne les trois marins noyés, ils ont été trouvés mort d'hypothermie, leurs corps flottant grâce à des gilets de sauvetage, hier matin.

Les noms des marins morts et rescapés du « Strait's Pride » n'ont pas été révélés. On sait cependant qu'ils sont tous résidents des villages de Burnt Island et La Poile, sur la côte sud-ouest de Terre-Neuve, près de Port aux Basques. Eric Brown, un enseignant et pasteur de Burnt Islands a dit que les hommes formant l'équipage du « Strait's Pride » étaient tous mariés et pères de famille.

Bourassa...

Son attachée de presse, Sylvie Godin, soutenait hier qu'il n'était « aucunement question d'une démission dans un avenir prévisible ». Des discussions sont en cours avec la société Radio-Canada pour la transmission des traditionnels vœux, précisait-elle.

De son côté, la vice-première ministre indique avoir abordé cette question avec M. Bourassa. « Nous allons voir », précise-t-elle en soulignant que « la journée où il s'en va dans un studio de télévision vous serez tous là. Donnez lui encore quelques semaines. Il faut qu'il se donne le temps de récupérer complètement et lorsqu'il vous verra, il sera en parfaite forme. Il veut récupérer et reprendre du poids. »

Le premier ministre doit quitter Montréal, au cours des prochains jours, pour un séjour de quelques semaines en Floride.

C'est à la mi-janvier que le comité constitutionnel du Parti libéral doit rendre public son rapport sur la nouvelle politique constitutionnelle du parti à la suite de l'échec du lac Meech.

Dans l'entourage du premier ministre on ne cache pas son agacement devant les rumeurs persistantes sur son état de santé. Mme Bacon soupçonne même l'opposition péquiste d'être en partie responsable de ces rumeurs, « des gens qui ont envie de prendre le pouvoir, qui font comme s'ils étaient déjà là. Qu'ils ne prennent pas leurs fantasmes pour des réalités ». Elle refuse cependant de se prononcer sur certaines de ces rumeurs émanant de son propre parti.

Vézina...

au Troisième âge, partage ces vues et celles du responsable des Communications, Marcel Masse, voulant que Radio-Canada a agi dans une perspective de « saine gestion ». C'est de toute manière la responsabilité du conseil d'administration de la société d'État de s'ajuster, une fois que le gouvernement décide de ne pas acquitter une portion de 108 millions \$ du déficit radio-canadien.

« Je regrette évidemment la fermeture des trois stations de télévision », affirme la ministre, tout en faisant cependant valoir qu'elle ne sera pas celle qui se battra pour les faire revivre toutes les trois. Et ce n'est pas la manifestation des 5000 personnes dans son comté qui va la convaincre que c'est à cet objectif qu'elle doit consacrer ses énergies.

Ces mêmes 5000 personnes devraient à son avis descendre dans la rue pour célébrer les 18 millions \$ du projet sectoriel sur les forêts (recherche et développement) qui seront dépensés dans l'Est du Québec à compter du début de janvier.

La papeterie de Matane et le volet forestier sont de véritables éléments de développement régional aux yeux de la ministre. Ce n'est pas le cas de la télévision de Radio-Canada. Les premiers méritent à ses yeux toute l'énergie qu'elle y a mis. Et elle se dit fière des succès remportés.

Ces derniers lui permettent d'ailleurs de prendre de plus haut les critiques entendues sur son compte dans le dossier de Radio-Canada. Le cercueil porté à sa porte et son nom maculé de sauce tomate sur des affiches ne l'ont pas impressionnée lors des dernières manifestations.

Monique Vézina estime ne rien renier de son engagement politique. « Oui, je suis la championne du développement régional », martèle-t-elle, en faisant valoir que cela ne signifie pas lutter pour n'importe quoi. Dans le dossier de Radio-Canada, son engagement est celui de chercher des solutions de rechange au démantèlement des stations régionales de télévision.

Elle refuse cependant de préciser s'il s'agit de ressusciter au moins une des stations défuntes pour desservir l'Est ou plutôt veiller à ce que les installations abandonnées soient prises en main et utilisées par l'entreprise privée.

« Je ne négocie pas sur la place publique », explique-t-elle, en précisant simplement qu'elle rencontrera les dirigeants régionaux pour approfondir la question.

Les premiers contacts avec ces derniers ayant sans doute été plutôt acides depuis son retour d'Europe lundi midi, à moins que ce ne soit l'effet des attaques publiques dont elle a été l'objet lors du ralliement, toujours est-il qu'elle se permet même de les railler un peu en demandant si ces dirigeants-la seront, eux, disponibles, comme elle, pour travailler sur la question entre Noël et le jour de l'An.

Elle rétorque enfin sur sa non-disponibilité hier pour commenter les événements de la fin de semaine qu'elle avait simplement choisi de ne rien dire et « je n'ai pas à me justifier auprès des journalistes ». Et si elle a invité Marcel Masse à répondre à la question qui lui était adressée lundi en Chambre à titre de responsable de l'Est québécois, c'est tout bonnement que la coutume veut que ce soit le ministre responsable du dossier qui se charge de répondre à l'opposition, plaide-t-elle.

Monique Vézina terminera donc sa semaine de travail à Ottawa puisque son ministère et les votes de fin de session requièrent sa présence aux Communes. Elle était revenue dans la capitale fédérale lundi, soit au lendemain de la très importante manifestation en faveur

de Radio-Canada à Rimouski, après une semaine en Europe pour des tâches ministérielles liées à la canonisation de Marguerite d'Youville et au troisième âge.

Procès...

et lundi, le juge André Trotier a condamné Chouaiby à huit ans de pénitencier. Le verdict d'homicide involontaire mérite le plus souvent aux accusés des peines de cinq à 10 ans. En rendant sa sentence, le juge a tenu compte d'une part de l'odieuse du crime et, d'autre part, de la jeunesse de l'accusé, de sa personnalité et de l'absence d'antécédents judiciaires. La peine dont il était passible allait du sursis à l'emprisonnement à vie.

Pour Céline Barbeau, la justice n'a pas été rendue. En deux heures, dit-elle, un jury de douze personnes a réduit une accusation de meurtre non prémédité à celle d'homicide involontaire coupable. « Cela ne fait pas dix minutes par membre du jury pour exprimer ses vues sur l'affaire ».

Mais ce qui la blesse le plus dans cette sentence, c'est qu'elle a l'impression que le jury s'est prononcé sans qu'on n'ait jamais su exactement ce qui s'est passé entre sa fille et Chouaiby. À tour de rôle, la défense a évoqué la crise de jalousie, puis le racisme de la victime, et la mauvaise compréhension du français par la victime. Au procès, Mme

Barbeau a démolit la dernière défense en témoignant que Chouaiby, qui avait habité chez elle un temps, comprend parfaitement le français.

Hier, Mme Barbeau a assuré que sa fille n'entretenait aucun sentiment de racisme, « sinon, pourquoi aurait-elle partagé un appartement avec lui ? » Elle défend également sa fille d'avoir jamais fait quoi que ce soit pour susciter de la jalousie chez son ex-compagnon.

« Ce qui est blessant dans ce procès, c'est que le nom de ma fille a été sali par les témoignages... et le mien aussi par la même occasion. »

Le droit de tuer?

L'idée que Chouaiby pourra avoir droit aux sorties de week-end en avril 1992, puis être admissible à une libération conditionnelle en août 1993 lui est intolérable. « Cela revient à dire que les gens ont le droit de se livrer à des gestes violents, même de tuer, puis de purger seulement quelques mois de peine avant d'être libéré. »

Toutes ces réflexions ont poussé Mme Barbeau hier matin à réagir sur les ondes d'une ligne ouverte, après avoir entendu les commentaires des gens. Elle serait également prête, si la chose était envisagée, à aller en appel. « Je le fais, dit-elle, pour défendre ma fille. »

LA QUOTIDIENNE
tirage du 18 décembre

7-7-8
6-2-3-8

un Noël Simons...

dans notre boîte-cadeau, les meilleures idées!... joyeux Noël!



la chemise imprimée 29.95

une chemise mode du 31 dans la boîte-cadeau simons... une chemise en pur coton imprimé à choisir dans notre vaste collection. ici, fleurs sur fond pastel ou foncé. p.m.g.tg. rég. 38.00



l'eau de toilette hugo boss 25.00

pour l'amateur des fragrances hugo boss, une offre très spéciale sur l'eau de toilette version classique ou sport en format de 25 ml pour 25.00

HORAIRE D'OUVERTURE DE NOS TROIS MAGASINS

lundi, mardi, mercredi,
jeudi et vendredi
de 9h30 à 21h00

samedi et dimanche
de 9h30 à 17h00



la chemise de nuit en coton

pour le sommeil ou la détente, offrez-lui le confort exceptionnel d'une chemise de nuit en pur coton, forme ample, à motif de petits canards sur fond kaki ou marine. taille unique. 35.95



le manteau duvet et plumes

pour l'amateur de longues marches en hiver, offrez le confort d'un long manteau, ultra-souple, léger et chaud avec entredoublure duvet et plumes, col cheminée, fermoir pleine longueur sous patte de boutonnage pression. vert, mastic, gris acier. 36 à 46. 159.95

la maison
simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

TRAGÉDIE MARITIME AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE



Le Soleil, Roch Desgagnés



Pendant que les marins discutent de la tragédie, sur le quai de Cap-aux-Meules, les deux seuls rescapés du naufrage du « Nadine », reprennent progressivement des forces à l'hôpital. Le capitaine Robert Poirier (ci-contre) est inconsolable et peu porté à raconter le drame. Serge, son frère, reçoit le réconfort de sa femme Chantale.

Un vrai mystère pour les Madelinots

« C'est un lourd tribut à la mer. » « C'est la rude fatalité, mais c'est beaucoup de vie et ça m'affecte grandement, comme ancien marin. » « Les îles représentent une grande famille de 15 000 habitants et tout le monde est peiné...même si on en parle peu. » « On pensait bien que ces bateaux-là étaient toujours nos plus gros et nos plus forts et le naufrage du Nadine demeure un mystère. »

« Estelle a dû sauver les autres d'abord... »

RIMOUSKI — « Estelle Laberge était une personne très généreuse, toujours de belle humeur. Elle a dû sauver les autres avant de penser à elle ».

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Ce témoignage a été livré, hier, par Mme Thérèse Lecomte après que la direction de l'Institut Maurice-Lamontagne (IML), du ministère des Pêches et des Océans, à Sainte-Flavie, eut confirmé l'identité de la biologiste de l'IML portée disparue depuis dimanche dans le naufrage du Nadine.

Mme Laberge, 40 ans, était en mission d'observation à bord du Nadine, un navire de Madelipêche. Détentrice d'un doctorat en biologie de l'Université de Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, elle relevait de la division des pêches et se spécialisait notamment sur des recherches sur le sébaste.

Mme Lecomte, une secrétaire de l'Institut national de la recherche scientifique, a bien connue la disparue qui a enseigné au laboratoire d'océanologie de l'INRS à Rimouski de 1980 à 1984. Cette même année, Mme Laberge entra au service de Pêches et Océans Canada, qui possédait alors un bureau à l'INRS.

Hier, l'IML réservait ses commentaires sur la disparition de cette biologiste originaire de Sainte-Martine, dans le comté de Châteauguay. « Nous gardons encore espoir, et tant et aussi longtemps que les recherches vont se poursuivre, nous préférons attendre avant de commenter », a dit l'agent de communications de l'IML, Mme Viviane Haerberlé.

par ROCH DESGAGNÉS
LE SOLEIL

Ces quelques remarques et d'autres entendues un peu partout à Cap-aux-Meules, au long de la journée d'hier, traduisaient la tristesse des gens des Îles-de-la-Madeleine, lorsqu'on les abordait à propos du drame qui a frappé le chalutier et ses dix occupants, tôt dans la nuit de dimanche à lundi, au large de la Grande Échouerie, dans le triangle de Pointe de l'Est et de Pointe Old Harry.

Les recherches devaient être poursuivies par Madelipêche et ses navires aujourd'hui, si le temps le permet. On peut en dou-

ter, à voir les conditions climatiques d'hier soir, dans le golfe Saint-Laurent.

Ici, les vieux pêcheurs ne s'expliquent pas encore ce qui a pu se produire et toutes les hypothèses circulent.

Les prises avaient été très bonnes, selon les deux seuls rescapés, les frères Robert et Serge Poirier. Certains présumant que la charge a fait basculer le bâtiment, en se déplaçant.

Serge Poirier dit que le Nadine a donné profondément de la bande avant de s'engouffrer rapidement. Si subitement que la plupart des victimes n'ont pas eu le temps de bien refermer leur habit de survie. La plupart, d'ailleurs, dormaient au moment du sinistre.

Le Nadine et le Ralli II, deux bateaux identiques de quelque 130 pieds ont été conçus de telle façon qu'il puisse leur arriver de reculer lorsque les moteurs ou le générateur tombent morts.

« Y ont pas eu grand temps...ceux qui n'ont pu mettre leur habit ont péri. Il y a probablement une fuite d'eau qui s'est produite, mais par où et comment, c'est le gros point d'interrogation », se demande le directeur de la flotte de Madelipêche, Irénée Binard.

Le Nadine ne s'est pas échoué par très grand fond, un peu plus d'une centaine de pieds d'eau, ont estimé des spécialistes de la Garde côtière arrivés parmi les premiers sur les lieux.

Le naufrage se serait produit, selon eux, dans un secteur de hauts fonds pouvant fleurir à une douzaine de pieds de la surface du fleuve dans l'immense anse de l'Échouerie, au sud-est des îles.

Le capitaine Robert Poirier doit à sa longue expérience de plongeur la rapidité avec laquelle il a enfilé son habit de sauvetage.

En janvier 1974, le G.C. Grosse-Île avait coulé, mais tout son équipage avait survécu dans des embarcations pneumatiques.

« Cette tragédie vient s'ajouter à une saison de pêche qui s'annonce plutôt molle », disent les dirigeants de Madelipêche. Les captures montent, mais pas les prix, constatent les Madelinots.

La FTQ veut une enquête

Le Syndicat des Métallos (FTQ), dont la cinquantaine de pêcheurs de l'entreprise Madelipêche sont membres depuis septembre, demande qu'une enquête soit menée sur la tragédie qui a coûté la vie à huit des 10 membres d'équipage du chalutier Nadine.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
LE SOLEIL

Aux yeux de Marcel Sasseville, permanent de la FTQ aux Îles-de-la-Madeleine, cette tragédie devrait servir de balise et guider les demandes syndicales en matière de sécurité au travail. C'est pourquoi le syndicat réclame de connaître les conclusions de l'éventuel rapport, peu importe qu'il émane de la CSST, du Bureau canadien de la sécurité des transports ou du coroner.

Le naufrage du Nadine survient en effet en pleine période de négociations. Il s'agit d'ailleurs de la première convention collective pour des pêcheurs Québécois, alors que d'autres types d'embarcation, navires marchands ou traversiers par exemple, sont eux régis par des contrats de travail.

Les articles touchant la sécurité, soit le droit de refus, les comités de santé et sécurité, les « réunions de sécurité », sont déjà l'objet de négociations mais on peut prévoir que les discussions reprendront de plus belle, et ce même s'il existe déjà une entente de principe.

En ce qui concerne le droit de refus, à l'heure actuelle, c'est le capitaine (non syndiqué), seul maître à bord, qui décide de sortir ou non. Le droit de refus permettrait aux membres d'équipage de se prononcer dans le cas, par exemple, où de forts vents forcent le navire à se mettre à l'abri.

M. Sasseville a par ailleurs assuré à la population atterrée des Îles-de-la-Madeleine que le syndicat partageait sa peine et qu'il allait poursuivre son travail « pour défendre nos gens et soutenir leurs familles. »

La marraine du Nadine consternée

Mme Anita Verreault, des chantiers Verreault Navigation, des Méchins, était la marraine du Nadine.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

« C'était la fierté de notre Gaspésie très chère », a dit l'expéduite du chantier maritime, atterrée par cette tragédie. Mme Verreault a un gros pincement de coeur quand elle pense que son défunt mari, le capitaine Charles B. Verreault, avait déjà navigué sur le beau bateau blanc et bleu, lorsqu'il en était propriétaire.

Construit par une équipe de 60 travailleurs, qui ont oeuvré durant dix mois, le baptême du Nadine, qui jaugeait 493 tonnes, n'était pas passé inaperçu dans le village. Livré à ses premiers clients (les Pêcheries du Golfe de Paspébiac) en novembre 1976, il avait été baptisé du nom d'une des petites-filles d'Amédée Lapière, un des quatre propriétaires.

« À l'époque, il avait coûté un million et demi de dollars. C'était un bateau de qualité. Il était muni d'appareils de navigation et de pêche très sophistiqués », se rappelle-t-elle. Le bateau-soeur du Nadine, le Ralli II, fut livré à l'été 1977.

Un peu plus tard, les deux bateaux furent rachetés par la famille Verreault. Revendus deux ans plus tard à Comeau Fishery, des Maritimes, ils sont par la suite passés entre les

mains d'un pêcheur du Nouveau-Brunswick, avant d'être récupérés par Madelipêche.

« C'était un bateau rendu à mi-vie. Il était certifié, ce qui signifie qu'il était apte à naviguer », déclare pour sa part Richard Lessard, de Transports Canada.

De son côté, le capitaine Hubert Desgagnés, coordonnateur du Centre de sauvetage maritime de la Garde côtière, précise que les enquêteurs maritimes vont interroger les inspecteurs de sécurité de la flotte des Îles-de-la-Madeleine pour faire la lumière sur ce naufrage.

Le naufrage du Nadine s'est produit quatre jours après celui du « Bout de ligne », un bateau ultra-moderne de 15 m de long, en fibre de verre, construit en 1983 au chantier de Saint-Antoine-de-Tilly. Juste avant de sombrer dans le golfe du Saint-Laurent, son capitaine avait signalé des problèmes de glace sur les mâts.

Ces tragédies surviennent alors que la Garde côtière s'appretait à lancer une campagne de prévention auprès des pêcheurs canadiens. « Les temps sont durs pour les pêcheurs. Les trois dernières années ont été désastreuses. En guise d'information générale et sans vouloir commenter les causes, on peut penser que dans ce temps-là, l'argent est plus difficile à trouver pour entretenir certains équipements. »

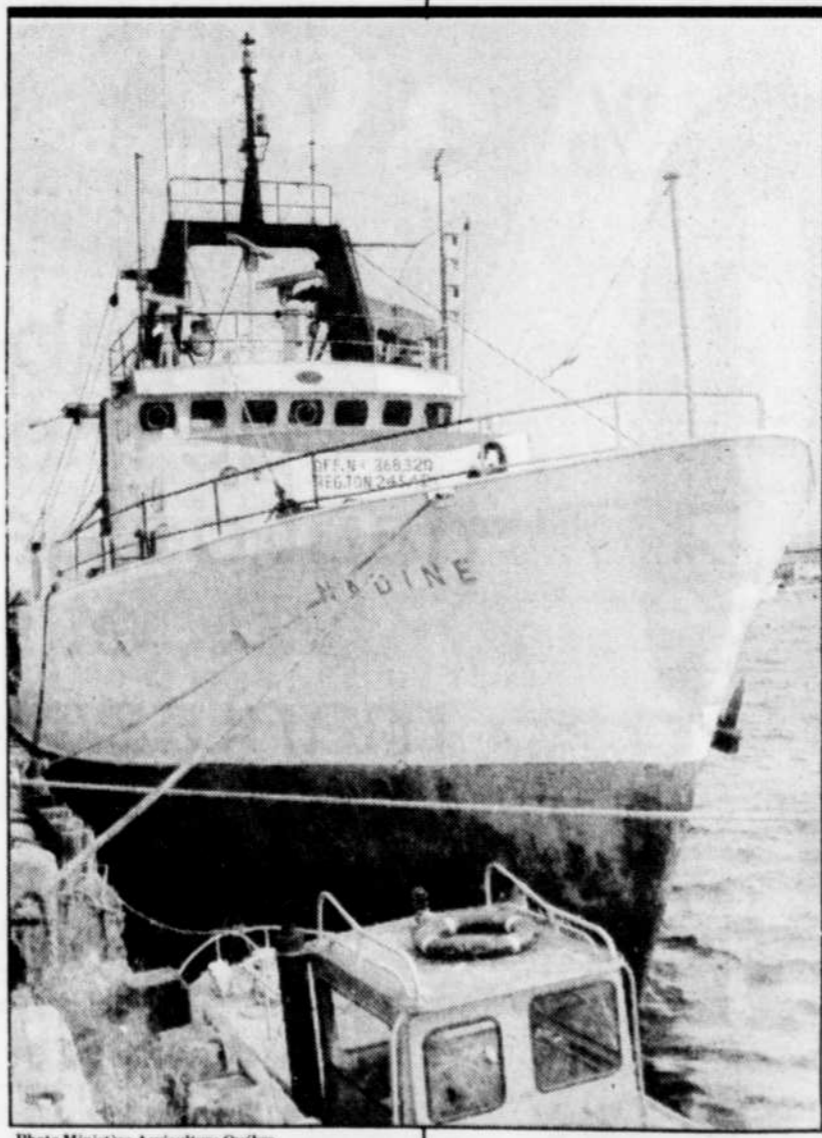


Photo Ministère Agriculture Québec

DES FLEURS C'EST BIEN...

POUR LES FÊTES UN PANIER C'EST MIEUX!

Pour les fêtes, quand on est invité, un cadeau bien pensé, c'est le "PANIER CADO" de POTAGER CÔTE. Des fruits colorés, des fromages, des vins et des délicatesses importés, livrés haut la main!

Les plus beaux paniers, c'est "PANIER CADO" au POTAGER CÔTE.

LIVRAISON RAPIDE 876-2066

Québec dit non aux mères porteuses



Gil Rémillard a fait son entrée à l'Assemblée nationale avec une copie du nouveau Code civil sous le bras.

□ Rémillard dépose son projet de loi sur la réforme du Code civil québécois

La réforme du Code civil québécois ne permettra pas aux femmes québécoises de devenir des mères porteuses et rendra « nuls » de tels contrats de grossesse, a annoncé hier le ministre de la Justice Gil Rémillard.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Cette disposition fait partie de l'imposante réforme du Code civil québécois que prévoit le projet de loi 125 déposé hier à l'Assemblée nationale. Une réforme qui entend aussi mettre fin à l'acharnement thérapeutique et la vente d'organes ou de sang humain.

Il ne s'agit pas « d'une révolution mais d'une évolution », a précisé le ministre en déposant son projet de loi.

Québec dit non aux mères porteuses pour éviter que « des femmes soient utilisées simplement pour porter un enfant ». Même si certains milieux médi-

caux et de femmes sont favorables à ce phénomène, M. Rémillard conclut que « enfanter n'est pas un geste commercial ».

« Donner la vie a une signification dans une société comme la nôtre et si on veut que cette signification demeure, on ne peut permettre que cette vie soit donnée pour des considérations commerciales seulement. »

Ottawa a déjà une commission qui se penche sur les nouvelles techniques de procréation, mais M. Rémillard estime qu'il s'agit là « d'un domaine de compétence provinciale en vertu du code civil ».

Mourir dans la dignité

Par ailleurs, le Code civil pré-

voiera dorénavant le consentement pour recevoir des soins thérapeutiques, sauf dans une situation d'urgence. Une personne atteinte d'un cancer terminal, par exemple, sera à l'abri de l'acharnement thérapeutique. « Dans la mesure où cette personne est capable de donner son consentement et qu'elle refuse ces soins, on devra respecter sa volonté », estime le ministre.

Pas question cependant, précise-t-il, de permettre une quelconque forme d'euthanasie ou de permettre à un médecin d'accélérer la fin d'un malade.

Le projet de loi introduit également la notion dite de « bon samaritain », c'est-à-dire visant à empêcher qu'une personne qui porte secours à autrui de bonne foi ne soit l'objet de poursuites en dommages, à moins d'une faute lourde ou intentionnelle.

Le projet vient également apporter de sérieuses modifications aux dispositions régissant les hypothèques et la copropriété.

Ainsi, un consommateur pourra hypothéquer autre chose que ses biens immobiliers. Le projet de loi propose d'étendre ce droit aux biens meubles tels que l'automobile, le mobilier, les œuvres d'art, etc. Une formule qui pourrait avoir « des conséquences extrêmement bénéfiques dans le domaine des arts », souligne le ministre.

Dans le domaine de la copropriété, des dispositions empêcheront que les promoteurs contrôlent des assemblées de propriétaires en se conservant un certain nombre d'appartements pour contrôler le vote aux assemblées de propriétaires.

D'autres dispositions viendront aussi garantir des fonds pour faire face aux dépenses majeures lorsque celles-ci surviennent dans les premières années de la prise de possession des nouveaux propriétaires.

Optimiste, le ministre Rémillard espère pouvoir faire adopter son projet de loi de quelque 3500 articles pour l'automne prochain.



Un membre de la police militaire montait la garde devant l'armurerie, hier.

Manège militaire de St-Jérôme

Agent de sécurité tué lors du vol de 21 armes

SAINT-JÉRÔME (PC) — Un agent de sécurité de 67 ans a été assassiné durant la nuit d'hier au cours d'un vol d'armes commis au manège militaire de Saint-Jérôme, au nord de Montréal.

Le corps de la victime, M. Armand Robert, a été trouvé vers 2 h 30 par des policiers municipaux de Saint-Jérôme qui se sont rendus sur les lieux lorsque le système d'alarme de l'armurerie du Royal 22e Régiment s'est déclenché.

Un porte-parole des Forces canadiennes, le capitaine Guy Lizotte, a déclaré que M. Robert avait la tête recouverte d'un sac de plastique quand il a été trouvé.

L'armurerie contient habituellement une centaine d'armes, dont des mitraillettes, mais les voleurs n'ont pris que 15 carabines de type C7 et six pistolets 9 mm. L'armurerie ne contenait cependant aucune munition. Les voleurs se sont aussi emparés d'une jeep militaire qu'ils ont utilisée pour prendre la fuite. Le véhicule a été retrouvé abandonné neuf heures plus tard sur la route 158, à Saint-Canut, à l'ouest de Saint-Jérôme.

M. Robert, qui travaillait à cet endroit depuis 17 mois, était seul au moment du drame. Il devait se rapporter à la police militaire par téléphone à 2 h 00. N'ayant reçu aucun rapport, les militaires ont communiqué avec la police municipale pour apprendre que le système d'alarme venait de se déclencher. M. Robert faisait partie du Corps canadien des commissionnaires, une agence de sécurité privée qui emploie de nombreux militaires à la retraite. Il n'était pas armé.

Distribution des produits de la SAQ dans la région de Québec

Le juge refuse d'émettre une injonction

Le juge Denis Lévesque de la cour supérieure de Montréal, a refusé hier d'émettre une autre injonction à la Société des alcools du Québec. Le syndicat des 640 employés d'entrepôts de la SAQ, en grève depuis le 9 octobre, prétendait que la société d'État utilisait des briseurs de grève, à Québec, comme elle l'avait fait à Montréal.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

La SAQ continuera donc d'assumer la distribution des produits dans la région de Québec, comme elle le fait depuis le début du conflit, a affirmé hier le porte-parole Jean Chouzenoux.

« Les cadres assureront l'approvisionnement des 39 succursales de l'agglomération de Québec et les transporteurs privés, qui avaient déjà des contrats avec la SAQ, livreront les produits dans

les régions ». M. Chouzenoux signale également que le juge a reconnu aux fabricants de vin et aux distilleries installés au Québec, le droit de distribuer eux-mêmes leurs produits dans toutes les succursales de la province.

Le syndicat ne comprend pas

Pour sa part, le président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Société des alcools du Québec, M. Réal Lamberge, ne comprend pas la décision du juge. « Il a reconnu un caractère d'urgence à Montréal. Il a compris qu'il fallait rééquilibrer

le rapport de force du syndicat, diminué par l'utilisation des briseurs de grève. Mais, pour Québec, il refuse d'émettre une injonction et dirige le syndicat vers des poursuites pénales. »

Il a de plus signalé qu'au cours des prochains jours, le syndicat révisera la mobilisation des membres et déposera des plaintes au Tribunal du travail. En novembre, un enquêteur du ministère du Travail avait conclu que la SAQ avait violé à 1169 reprises, les dispositions anti-briseurs de grève du code du travail. Pour chaque infraction, la SAQ est passible d'une amende de 1000 \$ par jour.

Au cours des deux dernières semaines, les représentants de la SAQ et du syndicat ne se sont pas retrouvés à la table de négociation, le conciliateur préférant qu'elles poursuivent leur réflexion de part et d'autre.

VENTE DE FAILLITE - VENTE DE FAILLITE - VENTE DE FAILLITE - VENTE DE FAILLITE

LA VENTE SE CONTINUE

VENTE DE FAILLITE

RABAIS DE

50% À 70%

TOUT DOIT ÊTRE LIQUIDÉ

de **3 000 000 \$**

de MEUBLES en provenance du manufacturier GERVAIS

Fabricant de meubles haut de gamme et autres manufacturiers

LES ENCANTEURS

Continental

AUCTIONEERS LIMITED

1065, Marc-L'Escarbot (418) 681-5777

VENTE DE FAILLITE - VENTE DE FAILLITE - VENTE DE FAILLITE - VENTE DE FAILLITE

Pagé veut «moderniser» l'intégration scolaire

Le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, veut «moderniser» l'actuelle politique gouvernementale concernant l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et proposera, dès septembre prochain, un projet en ce sens aux commissions scolaires.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Entre-temps, M. Pagé consultera les commissions scolaires, les organismes et les principaux intervenants de ce secteur. Déjà, un

document de consultation intitulé «L'adaptation scolaire, dans la foulée de la nouvelle loi sur l'instruction publique» a été envoyé, cette semaine, aux commissions scolaires.

Un questionnaire leur parvien-

dra en janvier et elles seront invitées à consulter, jusqu'à la mi-mars, les parents, les usagers et leur personnel spécialisé. Le ministre fera par la suite, l'étude des commentaires et propositions des commissions scolaires avant de sortir sa nouvelle politique.

Le ministre a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que l'actualisation de la politique gouvernementale en matière d'intégration scolaire des élèves han-

dicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage était devenue nécessaire puisqu'elle date de 1978 et qu'une nouvelle loi sur l'instruction publique a été adoptée en 1989.

De plus, selon le ministre, on constate depuis quelque temps, une distorsion entre les commissions scolaires concernant leur propre règlement sur l'intégration des élèves en difficulté. Deux jugements récents viennent d'ailleurs confirmer les disparités qui existent entre elles.

Par-dessus tout, le ministre ne peut rester insensible à l'augmentation des élèves-problèmes de-

puis 10 ans. Actuellement, c'est 12,7% des élèves du primaire et du secondaire au Québec, soit 144 000 enfants, qui sont en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Pres de la moitié de ces enfants, soit 48,7%, sont des élèves en difficulté légère d'apprentissage.

M. Pagé a précisé que cette consultation et son projet de moderniser la politique gouvernementale ne constituent pas un blâme envers les commissions scolaires. «Une mise au point de la politique est nécessaire et nous devons en préciser les objectifs et les orientations. Bien des problèmes actuels viennent d'un

manque de spécificité des orientations et d'objectifs insuffisamment ciblés», a-t-il dit.

«Nous devons donner une réponse la plus exacte possible aux besoins des enfants. En général, nous favorisons l'intégration des enfants en difficulté dans les classes régulières, mais nous comprenons aussi le besoin d'avoir des classes spécialisées», a ajouté le ministre.

Enfin, le ministre a précisé que cette consultation ne vise pas à réviser à la baisse l'enveloppe budgétaire de 941 millions \$ que le gouvernement consacre cette année au secteur de l'intégration scolaire.

Les médecins résidents s'inquiètent

La réforme de la santé proposée par le ministre Marc-Yvan Côté inquiète les médecins résidents. Ils craignent pour la qualité de la médecine au Québec.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

«Pour le ministre Côté, il est clair que les médecins, même s'ils consacrent de longues heures au service de la population, sont coupables d'être médecins. Avec sa réforme, il change leur statut de coupables en celui de victimes», a déclaré le Dr Jean-Hugues Brossard, président de la Fédération des médecins résidents du Québec, au cours d'une conférence de presse, hier.

Une première assemblée générale des résidents doit se tenir cette semaine à Québec. Sans faire grève officiellement, les médecins résidents pourraient être absents de leur travail durant quelques heures pour assister à cette réunion. Les services de garde et les urgences seront assurés, promet le Dr Brossard.

«Nos membres sont ébahis. Ils se demandent ce qu'ils ont fait pour être traités de la sorte par la réforme», explique Jean-Hugues Brossard.

Les médecins résidents reprochent au ministre l'accumulation de mesures pour les forcer à travailler en région, dans les urgences des hôpitaux et dans les centres d'hébergement. «Le ministre veut alourdir la tâche des rares médecins qui ont choisi, pour des raisons souvent familiales, de travailler moins de 50 heures par semaine», souligne M. Brossard, rappelant, qu'à «30 ans, les jeunes médecins ont, comme tout le monde, conjoint, enfants et obligations».

De plus, souligne le Dr Brossard, les médecins en milieu ur-

bain continueront d'être rémunérés à 70%, et cela, indéfiniment (actuellement les jeunes médecins qui s'installent en ville sont rémunérés à 70% durant les trois premières années seulement).

Plan d'effectifs médicaux, rémunération différenciée, régionalisation des budgets de la RAMQ (Régie de l'assurance-maladie); le ministre utilise ces trois méthodes concurremment, alors qu'une seule suffirait pour convaincre les médecins de pratiquer en région, assure le Dr Brossard.

La formation des jeunes ne pourra que souffrir de la réduction du nombre de médecins-professeurs dans les hôpitaux urbains, soutient en outre M. Brossard. «J'imagine mal un refus du ministre de nous rencontrer pour discuter de la réforme. En attendant, nous allons discuter de ce problème en assemblée générale».

Position commune

De son côté, le Dr Augustin Roy tente de rassembler autour d'une même table, les dirigeants des différents regroupements de médecins (Fédération des médecins omnipraticiens, Fédération des médecins spécialistes, Fédération des médecins résidents, Association des CMDP) «afin de comprendre ce qui est dans la loi».

Le Dr Roy s'attend à ce que les différentes associations s'entendent pour protester contre la rigidité des plans d'effectifs médicaux et la perte du pouvoir des médecins dans les hôpitaux. «Avec la réforme, les médecins n'ont plus qu'un rôle figuratif dans l'hôpital, il faut convaincre le ministre de

garder le médecin comme partenaire», estime le Dr Roy.

VENTE AVANT NOËL

jusqu'à **50%**

Moins de 7 jours avant Noël

Évitez La TPS 15,56%

de rabais sur toute la marchandise de saison.







clément

Nous sommes ouverts tous les soirs
sam.: 9 h à 17 h
dim.: 10 h à 17 h

M

CARTE VERTE 4663

Sportif AMATEUR DE PLEIN AIR

ENSEMBLES DE SKI ALPIN

pour homme et dame

Aléa par Pedigree CHAMONIX

RABAIS DE **50%**

Prix variant de 240 \$ à 260 \$



Tissus et isolants

- Exterieur et interieur 100% nylon
- Remplissage interieur 100% polyester

Entretien facile
Couleurs: tons réguliers, tons "fluo"
Grandeurs - homme: 36 à 44
Grandeurs - dame: 6 à 14 ans

Aussi disponible pour homme et dame, combinaison de ski alpin 1 pièce.

ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. STE-ANNE MONTRENCY, PRES DES CHUTES
- CENTRE COMMERCIAL CARADORE QUÉBEC
- GALERIES DE LA CAPITALE PRES DE LA BAIE, 2e ÉTAGE
- PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST 2e NIVEAU PRES DE LA BAIE
- PLACE DES 4-BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS et QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY
- PLACE FLEUR DE LYS PRES DE LAURA SECOND



LÉVIS SUBARU



ROGER LEBREUX
président

J.-F. BOUCHARD
directeur général

L'HIVER N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI FACILE...

Du 10 au 22 décembre seulement

FAITES COMME LE PÈRE NOËL...

CHANGEZ VOTRE TRAÎNEAU!!!

Une Subaru Justy 4x4 1991, ça passe partout, sauf dans les cheminées!





Venez en essayer une chez Lévis Subaru

A l'achat de ce petit Rudolf "à quatre pattes", le Père Noël vous remet un téléviseur couleur 20" même si vous n'êtes pas toujours sage... Vous l'êtes? Tant mieux! Il vous remet alors un vidéo VHS 4 têtes en plus...

L'hiver n'aura jamais été aussi facile...



Photo à titre d'illustration seulement.

72, KENNEDY, LÉVIS (FACE À McDONALD)

833-1960

Transport, préparation, anti-rouille et garantie 5 ans / 100 000 km inclus.

• Disponible sur modèles 90-91 • Quelques modèles 90 à liquider

DES PRIX JAMAIS VUS!...



TURBOFRUIT INC.

HALLES FLEUR DE LYS
Ville Vanier, 683-9509

PLACE DE LA CITÉ
Sainte-Foy, 652-8748

Spéciaux en vigueur du 19 au 23 décembre inclusivement

ORANGE SANS PÉPINS

Sunkist 138 ou Espagne

.08
chacune



KIWI
produit des
É.-U.

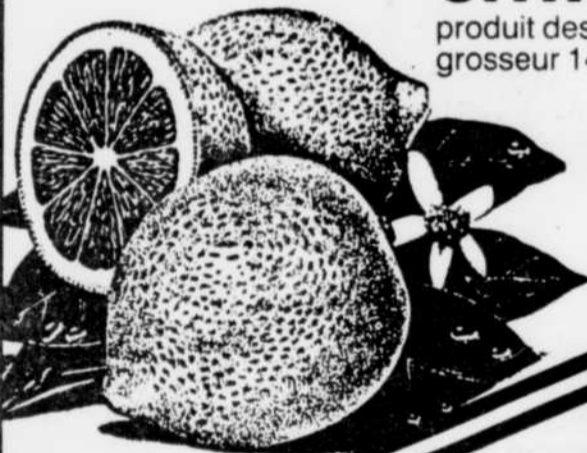
.08
chacun



CITRON

produit des É.-U. grosseur 140

.10
chacun



CÉLERI
produit des É.-U.

.88
chacun



ÉCHALOTES

produits des É.-U.

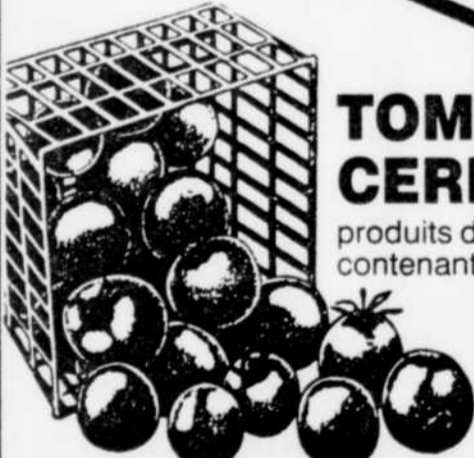
.68
3 paquets
pour



TOMATES CERISES

produits des É.-U. contenant de 1 chop.

.98
chacun



TOMATES ROUGES

Préemballées grosseur 6x7

.68
lb



AVOCAT

produit des É.-U.

.78
chacun



RADIS

sac de 1 lb

.48
chacune



POMMES ROUGES

Délicieuse produits des É.-U.

.78
lb



POIS MANGE-TOUT

1.48
lb



MANGUE

produit importé

.98
chacune



LUZERNE

contenant de 125 g

.78
chacun



LIME

.19
chacune



Paniers de fruits d'une qualité exceptionnelle en vente. Appelez-nous!

Suite de la première page

Afghanistan...

Les hommes se rencontreront dans les mosquées et trouveront une solution. On n'a pas besoin des étrangers pour régler nos problèmes ». Les Afghans sont encore bien loin d'une solution pacifique. Les enjeux sont complexes. L'Afghanistan fait penser au « Far West ». C'est oeil pour oeil, dent pour dent. Pour survivre, un leader a intérêt à lire Machiavel. « C'est Dieu qui va nous sauver, raconte un vieil Afghane de 78 ans, assis en indien sur son tapis. C'est Dieu la solution. » Pour bien des Afghans, il ne reste plus que l'Islam. Les groupes fondamentalistes sont populaires. Et pour plusieurs, un gouvernement pro-islamique comme en Iran serait la meilleure solution.

Opposition morcelée

Il y aurait 4000 groupes d'opposition en Afghanistan. Parmi les plus importants, neuf ont pignon sur rue en Iran et reçoivent de l'aide de Téhéran. Les partis les plus influents et les mieux organisés sont à Peshawar au Pakistan. Ils sont aidés par les États-Unis via le gouvernement du Pakistan. Les Américains leur ont versé 300 millions \$ d'aide militaire, l'an dernier.

Après le retrait des troupes soviétiques, on croyait que le gouvernement du pays allait tomber rapidement. Deux ans plus tard, Mohammad Najibullah est toujours au pouvoir. Plusieurs milices de villages ont laissé de côté les moudjahidins de Peshawar et portent maintenant allégeance au gouvernement de Kaboul. « J'étais las des luttes internes des muj, explique Abdul Amid, un chef de milice qui appuie maintenant Kaboul. Le gouvernement nous a donné des armes et depuis, on est tranquille. »

Les grandes villes sont sous le contrôle du gouvernement et les différentes factions moudjahidins se divisent le reste du pays. « L'Afghanistan est un pays tribal, explique un journaliste de l'AFP, en poste à Kaboul. On dirait qu'après toutes ces années de guerre, on revient au point de départ. Le pays est un amalgame de fiefs. Le problème c'est qu'il n'y a plus personne pour unifier le pays. »

Depuis que les États-Unis et l'Union soviétique se sont entendus pour réduire leur aide militaire, on sent un rapprochement entre les moudjahidins modérés et le gouvernement. Les deux blocs réalisent que la guerre ne mène à rien. Et on parle de la tenue d'élections libres. Ce qui achoppe, c'est la méthode à prendre pour mettre au place des élections. Le président Najibullah souhaiterait rester au pouvoir durant la période de transition, les partis d'opposition refusent.

Une seule faction moudjahidine est résolue à continuer la lutte armée : le parti Hezb-e-Islami qui a pour leader Goulbudine Heckmatyar. Il ne cache pas sa volonté d'instituer un gouvernement pro-islamique. Il est l'ennemi juré du président Najibullah. A Kaboul, on l'accuse de miner le processus de paix. Depuis le retrait des troupes soviétiques, Heckmatyar lance des roquettes sur Kaboul et sur ses banlieues. En octobre et novembre, il a livré, sans succès, deux offensives majeures sur la capitale afghane. Selon le gouvernement afghan, il agit pour le compte des services secrets pakistanais. Il reçoit de l'aide militaire de l'Arabie Saoudite et jusqu'en 89, il était le seul à recevoir une aide directe des États-Unis, ce qui faisait rougir d'envie les autres leaders moudjahidins. Désormais, il est de plus en plus mis à l'écart par Peshawar. Les groupes d'opposition n'appuient plus ses méthodes pour le moins violentes.

« En Afghanistan, raconte M. Waleed, un ancien ministre sous le roi Zahir Shah, à la fin des années 60, le peuple ne peut s'identifier à aucun homme politique. »

Dans les villages et à Kaboul, plusieurs n'en peuvent plus des enjeux politiques. Les gens tolèrent Mohammad Najibullah, mais les Afghans n'oublient pas qu'il a été nommé par Moscou et qu'il était chef de la police secrète de 1980 à 1985.

Un nom est sur toutes les lèvres : « Zahir Shah », l'ancien roi d'Afghanistan, âgé de 76 ans, en exil depuis 1973, à Rome. On est nostalgique. On se rappelle les années du roi et, tout compte fait, plusieurs concluent que c'était le bon temps. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'Union soviétique a toujours « veillé » sur l'Afghanistan. Mais dans les années 60, sous le roi, le pays a commencé à s'occidentaliser. C'était le temps des touristes américains bardés de dollars. Selon certains experts, les Soviétiques avaient organisé le renversement du roi en 1973 par crainte de l'influence des États-Unis. Six ans plus tard, ils envahissent le pays.

Le gouvernement de Najibullah et certains groupes d'opposition voudraient bien convaincre le roi de revenir au pays. « Le roi est le seul qui peut avoir le respect de tous, raconte M. Waleed. Il peut redonner un sentiment de fierté au peuple afghan. » L'ex-roi est peu loquace. Il n'a pas encore donné sa réponse. Il négocie. Les Afghans espèrent son retour et, avec lui, les touristes et la prospérité.

— FIN —

Journaliste-pigiste en poste à Moscou, Paule Robitaille rentre d'un séjour de trois semaines en Afghanistan.

La majorité des travailleurs de Hyundai-Bromont sont contre la syndicalisation

BROMONT (PC) — Jusqu'ici silencieux, les travailleurs de Hyundai opposés à la syndicalisation de l'usine bromontoise sont sortis de l'ombre, hier. Sous les flashes et les projecteurs, ils sont venus dire un non catégorique au Syndicat canadien de l'automobile.

« La pétition a recueilli 560 noms et il s'en ajoute encore ; Hip, hip, Hyundai ! ». En lançant cette phrase, Jacqueline L'Heureux, une employée de l'usine d'automobiles, a déclenché un tonnerre d'applaudissements chez les quelque 200 travailleurs réunis en fin d'après-midi. Un bon nombre d'entre eux arboraient un t-shirt portant l'inscription « Hyundai et moi, la seule formule gagnante ».

« Ça reflète bien ce qu'on ressent en dedans de nous autres. On est une famille, Hyundai. C'est en se tenant toute la gang ensemble qu'on va avoir la paix. Faut pas se mentir, il y a des problèmes dans la shop et il va toujours y en avoir, mais on est capable de les régler entre nous ».

Un autre travailleur, Alain Giard, la remplace au micro, lisant le texte de la pétition. C'est court, mais très explicite, en français comme en anglais. « Nous soussignés, tous employés de l'usine Hyundai-Bromont, nous sommes d'avis que notre groupe d'employés ne soit pas représenté par les TCA (Syndicat national des travailleurs et des travailleuses de

l'automobile, de l'aérospatiale et de l'outillage agricole ».

C'est ce document qui, selon ses auteurs, a recueilli quelque 560 signatures sur une possibilité de 700 postes syndicaux.

Mais, si les travailleurs de Hyundai avaient convoqué les médias, hier, c'était aussi parce qu'ils sont « tannés d'être traités comme des naifs, des endormis », pour dire aux journalistes que chez Hyundai, ils ne sont « ni des forçats, ni des êtres stressés ».

« Et aucun boss ne nous a poussés à faire ça », ajoute Mme L'Heureux.

Certains parlent des avantages qu'ils ont chez Hyundai. Un salaire de 11,72 \$ à l'entrée, des primes hebdomadaires, annuelles si l'employé n'accuse pas de retard, des soins médicaux mur à mur, des congés de maladie payés, des vêtements de travail en quantité, l'utilisation d'une Sonata, essence fournie, pendant une semaine... jusqu'à un comité de griefs. « On a tout », proclame l'un d'eux et l'assistance croule une fois de plus sous les applaudissements.

Comparution des étudiants et des professeurs de Polytechnique

Kim Campbell prête à renforcer son projet sur les armes à feu

OTTAWA — La ministre de la Justice Kim Campbell a affirmé hier être pour un renforcement de son projet de loi sur le contrôle des armes à feu.

par MANON CORNELIER
de la Presse canadienne

« Je serais très contente d'avoir un projet de loi plus sévère », a-t-elle dit à sa sortie de la Chambre des communes. Elle a ajouté qu'elle était ouverte aux propositions avancées par les étudiants et les professeurs de l'École polytechnique de Montréal.

Ces derniers avaient témoigné quelques heures plus tôt devant le comité parlementaire qui étudie le projet de loi C-80.

Le Comité conjoint pour le contrôle des armes de l'École polytechnique en a profité pour répondre aux accusations faites la veille par la Fédération canadienne des armes à feu.

La Fédération a soutenu que le comité conjoint avait exercé des pressions sur les employés de certaines organisations pour qu'ils signent sa pétition.

« Nous avons utilisé 2400 \$ en liquide pour recueillir un demi-million de signatures. Il a fallu vraiment beaucoup de bénévolat. Mais en face de nous, nous avons des gens qui dépensent des centaines de milliers de dollars pour avoir gain de cause. Ce sont eux les professionnels du lobbying », a déclaré le professeur André Désilets.

La pétition de 550 000 noms a commencé à circuler le jour des funérailles des 14 victimes de la tuerie de l'École polytechnique en 89. Plusieurs organisations et entreprises ont accepté de la distribuer, dont la Banque royale.

Selon M. Désilets, la Fédération

a tenté de faire des pressions sur la banque par l'entremise de ses membres. Plusieurs d'entre eux auraient fermé les comptes qu'ils y avaient.

La force de ce lobby a d'ailleurs surpris les étudiants de l'École, a reconnu la coordinatrice étudiante du comité conjoint, Mme Heidi Rathjen. Au Canada, entre 7 et 9 % des citoyens possèdent une arme à feu.

Mme Rathjen, diplômée de Polytechnique en 1990, a dit ne pas comprendre la reticence des propriétaires d'armes à feu à se soumettre à un contrôle efficace qui ne leur créera que quelques désagréments tout en réduisant l'utilisation criminelle des armes.

Le comité conjoint a suggéré de traiter la possession d'une arme à feu comme un privilège et d'interdire la possession d'une telle arme à toute personne s'étant rendue coupable de crime violent ou de trafic de drogues.

Le groupe a aussi demandé à ce que l'âge minimum pour acheter une arme passe de 16 à 18 ans.

Selon Mme Rathjen, la clause du projet de loi qui permettra aux propriétaires actuels de conserver ces armes est totalement injustifiée en regard du droit des citoyens à la sécurité de leur personne.

De l'avis du groupe, un permis devrait être nécessaire pour l'achat de chaque arme à feu et chaque arme devrait être enregistrée par type et numéro de série, comme pour les voitures.

De plus, il a demandé qu'un permis soit nécessaire pour l'achat de munitions et que les certificats d'autorisation soient valides

pour une période limitée, comme les permis de conduire.

Les étudiants pensent aussi que la distribution, la vente et l'entreposage devraient être mieux contrôlés.

Les professeurs ont ajouté que la loi devrait identifier les usages autorisés pour chaque type d'arme. Selon M. Rigaud, il s'agirait en quelque sorte de donner un permis à une personne en fonction de l'activité qu'elle exerce. Ceci limiterait le type d'armes qu'elle pourrait acquérir.

Il a donné en exemple les limites de tonnage d'un véhicule inscrites sur un permis de conduire.

Le projet de loi C-80 a été déposé en juin dernier, accompagné d'une série de mesures connexes. Libéraux et néo-démocrates étaient prêts à accélérer son adoption. Malgré cela, la ministre Campbell a préféré le référer à un comité spécial de la Chambre.



Heidi Rathjen, coordinatrice de la campagne sur le contrôle des armes à Poly, François Legendre, président de l'Association des étudiants de Poly et le professeur Daniel Leblanc ont témoigné hier devant le comité parlementaire qui étudie le projet de loi sur les armes à feu.

VENTE SPÉCIALE

AVANT LE RETOUR DE LA TAXE PROVINCIALE DE 8%



HÂTEZ-VOUS,
achetez avant le retour de la taxe
provinciale de

8%

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI,
DE 9h À 21h
SAMEDI, DE 9h À 17h

FACILITÉS DE PAIEMENT

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

BIJOUTERIE
JACOBUS

VOUS OFFRE D'EXCELLENTES
IDÉES-CADEAUX POUR NOËL

Simon Chang, Samuel Bouki, Jacobus et Gladstone

Changement de pile à vie

Tous les profits d'emballage de décembre 1990
seront remis à Operation Enfant Soleil.

• Galeries de la Capitale (2), Québec • Galeries Chagnon, Lévis • Place Laurier, St-Foy
• Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke • Promenades St-Bruno, St-Bruno • Galeries de Granby, Granby

Renaud en FÊTE

Le cristal de Bohême, une
tradition de fabrication de
verre depuis plus de 100 ans!

Verrerie Brigita
33\$
bte de 6

BOHEMIA
CZECHOSLOVAKIA

Ouvert le samedi pour un
temps limité de 10h à 16h

Renaud & cie

82, rue Saint-Paul
692-0144
Ouvert de 9h à 17h, du lundi au vendredi
Samedi de 10h à 16h

La CSN craint un retour à la «démagogie» fédéraliste de 1980

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) craint un retour à la «démagogie» fédéraliste de la campagne référendaire de 1980 et une nouvelle intervention d'Ottawa à coup de millions. Elle prévoit que «l'accession à l'indépendance sera ardue».

textes de MICHEL DAVID
LE SOLEIL

«La CSN n'est ni timorée ni pessimiste mais les partis politiques qui exercent le pouvoir à Québec et à Ottawa sont fédéralistes. Les discours des tenants du NON de 1980 vont, et c'est commencé, réapparaître sous une forme ou une autre», peut-on lire dans le mémoire qui a été présenté, hier, devant la Commission Bélanger-Campeau.

«Jusqu'à présent, ce qui nous distingue 1990 de 1980, c'est que le débat se fait de façon plus sereine, moins passionnée. Faisons attention, parce que dans les mois ou les semaines à venir, le discours va peut-être commencer à chauffer et il est facile de tomber dans des arguments démagogi-

ques qui peuvent effrayer les gens», a expliqué la vice-présidente de la centrale, Mme Monique Simard.

«Que le gouvernement fédéral se tienne en dehors du débat et laisse les Québécois décider entre eux. Qu'il ait au moins la décence de ne pas nous asperger de millions de dollars, comme il l'a fait en 1980, et laisse les deux camps faire le débat à partir des ressources aussi bien intellectuelles que financières du Québec», a averti le secrétaire général Pierre Paquette.

Deux référendums

Conformément à la position adoptée par le congrès de mai dernier, le mémoire de la CSN appuie sans réserve la cause de l'indépendance et propose la tenue d'un

référendum en juin 1991. Elle suggère la question suivante: «Etes-vous d'accord pour que l'Assemblée nationale proclame sa pleine souveraineté sur l'ensemble du territoire du Québec au plus tard en juin 1992?»

Dans l'intervalle, une assemblée constituante élaborerait un projet de constitution, parallèlement aux négociations qui seraient entreprises avec Ottawa. Que ces négociations aboutissent ou non, un deuxième référendum pour ratifier la constitution d'un



Québec souverain serait tenu au plus tard en juin 1992.

L'âge d'or et la souveraineté

Fort d'un sondage effectué auprès de 1380 de ses (sur 175 000) entre le 13 et le 16 novembre, la Fédération de l'âge d'or du Qué-

bec appuie la souveraineté-association. Selon ce sondage, 53 % des 55 ans et plus favorisent la souveraineté-association, 16 % l'indépendance et 25 % le régime fédéral actuel.

Rappelant le discours fédéraliste de 1980, la Fédération a mis en garde ceux qui pourraient être tentés de faire peur aux personnes âgées.

La Fédération des femmes du Québec (FFQ), qui regroupe envi-

ron 100 000 femmes, estime de son côté que «les intérêts des femmes seraient mieux pris en compte dans un Québec autonome et souverain».

Quelle que soit la décision des Québécois, le président-senateur de la société Makivik, M. Charlie Watt, est venu enfin expliquer que les Inuits ne sont pas nécessairement contre la souveraineté, bien qu'ils la jugent «prématurée», mais qu'ils tiennent à être consultés.

Alliance Québec: il ne faut pas aller trop vite

Le groupe Alliance Québec soutient que les Québécois ne sont pas prêts à se prononcer en connaissance de cause sur la souveraineté et qu'il faut donc retarder la tenue du référendum.

«Ca va certainement prendre pas mal de temps pour que la population puisse assimiler les idées contenues dans le rapport (de la Commission Bélanger-Campeau)

et que le gouvernement formule son approche de la question. Donc il ne faut pas aller trop vite», a déclaré, hier, le président de l'organisme anglophone, M. Robert Keaton, qui comparait à son tour devant la Commission.

M. Keaton est sceptique face aux sondages qui sont unanimes à dire que la grande majorité des Québécois appuient la souveraineté. «On ne sait pas exactement ce que c'est la souveraineté. Pour la plupart des gens, ça peut être simplement l'indication d'un désir de changement». Comme M. Leon Dion, il estime qu'il est «trop tôt pour se débarrasser du Canada».

Selon M. Keaton, il faut «donner au fédéral le temps de vraiment formuler ses propositions de changement». Il soutient que le reste du pays «est conscient maintenant de ce qui se passe au

Québec». Là-bas aussi, «ils se posent des questions sur le fédéralisme, sur le Canada».

Gagner du temps

Les appels à la patience de M. Keaton ont éveillé les soupçons des membres souverainistes de la Commission. M. Guy Chevrete y a tout de suite vu une stratégie pour gagner du temps. «Est-ce que c'est pour donner le temps au fédéral de publier toutes ses petites études visant à faire peur?» a-t-il lancé.

«Le temps qu'il vous faut pour réfléchir, est-ce que c'est du temps pour refaire un marais, pas le lac Meech mais le lac Each?» a renchéri le président de la CSN, M. Gerald Larose.

«Gagner du temps, c'est certainement une stratégie fédérale actuellement, constate M. Lucien Bouchard. La multiplication des comités, par exemple, c'est une stratégie. Je pense qu'on ne gagne rien à attendre. En laissant pourrir la situation, on ne ferait qu'aug-

menter le sentiment négatif qui peut exister dans le reste du pays».

S'il n'en tient qu'à M. André Ouellet, il n'y aura pas de référendum de sitôt. «Il y en a eu un référendum et les séparatistes ont perdu. Là, ils en veulent un autre et ils sont pressés. Ils n'ont absolument aucun droit d'exiger un référendum dans un court délai», dit-il.

Louis Bernard

L'ancien secrétaire général du conseil exécutif sous le gouvernement Levesque, aujourd'hui vice-président de la Banque Laurentienne, M. Louis Bernard, qui a aussi conseillé le gouvernement Bourassa tout au long du débat sur l'accord du lac Meech, ne croit pas au fédéralisme renouvelé. «L'histoire a prouvé que ce régime est incapable de se renouveler en profondeur», estime-t-il.

Selon lui, les Québécois ont le choix entre l'indépendance et le statu quo. Il propose un référendum avec la question suivante: «Acceptez-vous que le Québec déclare son indépendance si, après une période de négociation d'au plus deux ans, une entente de souveraineté-association ne peut être conclue avec le Canada?»

PARTICIPEZ À LA PROMOTION

«LA VITRINE CHANCEUSE» CHEZ LEPAGE JOAILLIER

À GAGNER

Une superbe bague en or jaune 14K, sertie d'un diamant et d'une améthyste, signée Guy Lepage.



La personne, qui aura mis le plus près du prix de détail sans le dépasser, gagnera ce magnifique bijou. ATTRIBUTION DU PRIX: 24 décembre

POUR PARTICIPER:

Rendez-vous chez le joaillier Guy Lepage à Place de la Cité, au niveau basilaire 2, misez sur le prix de la bague en montre dans la vitrine et remplissez le coupon dans Le Soleil.

Une collaboration

LE SOLEIL

CJRP 1060



Date limite de participation: 24 décembre à 12h

Deposer à: «Vitrine chanceuse» chez Lepage Joaillier Niveau basilaire 2 Place de la Cité, Sainte-Foy

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TEL.: _____ Bur.: _____

PRIX DE LA BAGUE _____ \$

Règlements disponibles à CJRP. Aucun fac-simile, aucune reproduction mécanique acceptés.

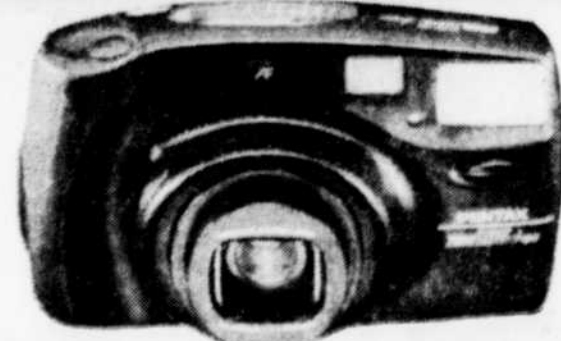
PENTAX®

SF10
C'est simple.



FENÊTRE À CRISTAUX LIQUIDES EXCLUSIVE, LE «LCD ACCESS» VOUS GUIDE VERS LA PRISE DE VUE PARFAITE.

GRATUIT: COURROIE LARGE À L'ACHAT DE VOTRE REFLEX PENTAX



ZOOM 105 Super

PRIX D'EXCELLENCE EUROPÉEN 90-91

399⁹⁵ \$

DISPONIBLE AUSSI AVEC DOS DATEUR.

GRATUIT

24 FILMS PHOTOS 24 ou 36 POSES

avec l'achat de votre appareil-photo

* Détails en magasin

NOUVEAU SERVICE

Prolongation de garantie pour votre appareil-photo. Protégez votre investissement

* Détails en magasin



NOUS SOMMES FIERS DE VOTRE CHOIX



4151, boul. Ste-Anne, Montmorency
2060, Père-Lelièvre, Duberger (Place Baillargeon)

661-6983
527-8967

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311 ça sonne!

Interplak: un cadeau bien pensé!

Pour Noël, offrez INTERPLAK, l'instrument d'hygiène buccale le plus perfectionné et le plus efficace pour l'élimination de la plaque dentaire à domicile.

De plus, en achetant INTERPLAK chez Jean Coutu avant le 29 décembre 1990, vous bénéficierez d'un rabais de 20 \$ en présentant le coupon rabais ci-joint.

INTERPLAK®

INSTRUMENT ENLEVE-PLAQUE DENTAIRE

ÉCONOMISEZ 20 \$

à l'achat d'un instrument enlève-plaque dentaire INTERPLAK PB-2

Valable du 19 au 29 décembre 1990. Limite 1 coupon par client. Aucune autre offre acceptée avec ce coupon. Remboursement: Groupe Jean Coutu, 530, rue Bériault, Longueuil J4G 1S8. Att: France Jasmin

JEAN COUTU

Québec conteste les honoraires réclamés par deux avocats

Le gouvernement du Québec conteste les honoraires de 250 000 \$ que réclament les deux avocats qui ont obtenu 1,1 million \$ dans un recours collectif, au nom de 1600 assistés sociaux qui sont propriétaires d'une maison évaluée à plus de 50 000 \$. C'est la première fois qu'une telle contestation d'honoraires surgit dans un cas de recours collectif au Québec.

par MARIE CAQUETTE
LE SOLEIL

Devant le juge Gabriel Roberge de la cour supérieure, l'avocat du procureur général du Québec, Me Claude Bouchard, a contesté que les deux avocats en question, Me Louis-Oscar Racine et Me Pierre Fortin, tous deux de Québec, puissent toucher 25 % du million accordé par le gouvernement, il y a 10 jours, dans un règlement hors cour. Ce million de dollars devait couvrir le capital et les intérêts dus aux requérants, les honoraires des avocats et les frais judiciaires.

Ces 250 000 \$ représentent 1000 heures de travail, à 250 \$ l'heure, chiffrerait, pour l'exemple, Me Claude Bouchard. Bien que la rémunération au pourcentage gagne toujours en popularité dans les cas de recours collectifs aux États-Unis, il faut aussi tenir compte des heures travaillées et des efforts mis au dossier, selon le procureur. Les tribunaux américains eux-mêmes refusent d'appliquer le seul critère du pourcentage.

Selon l'avocate du Fonds d'aide pour les recours collectifs Me Ducharme, (qui a versé une avance de 12 000 \$ aux deux avocats dans cette affaire), des honoraires s'élevant à 20 ou 25 % des gains sont devenus la norme dans les recours collectifs au Québec. Le fonds peut prêter jusqu'à quelques centaines de milliers de dollars aux requérants et est intéressé dans la cause présente, selon Me Ducharme, à démontrer au tribunal qu'il est essentiel que le Fonds puisse récupérer sa mise, à même

les honoraires versés aux avocats lors d'un règlement favorable.

Me Lauzon, le procureur de Mes Racine et Fortin, a soutenu pour sa part que ceux-ci avaient pris un risque dans ce dossier. Ils auraient pu perdre ce recours collectif et ne recevoir qu'une somme symbolique en guise de paiement... On n'a pas à se préoccuper du travail exigé par un dossier,

selon Me Lauzon, mais uniquement des résultats concrets, tel qu'on le fait aux États-Unis, berceau des recours collectifs. De plus, selon le procureur, des honoraires de 25 % sont conformes aux règles du Barreau du Québec qui prévoient qu'ils peuvent grimper jusqu'à 30 % des sommes gagnées au nom du client.

Ce n'est pas énorme, ni excessif de demander 25 sous par dollar à chacun des gagnants dans cette cause, évaluait enfin Me Lauzon. Quant à Me Racine, il précisait au juge Roberge qu'il n'avait reçu jusqu'ici que des lettres de remerciement, en guise d'honoraires,

dans les trois recours collectifs qu'il a précédemment initiés. Il avait ne pas se sentir gêné de gagner plus, cette fois-ci, pour une cause qui a requis au moins 312 heures de travail.

La requérante du recours collectif, Mme Jeannette Fortier, âgée de 58 ans et demeurant à Charlesbourg, accompagnait hier ses procureurs devant le tribunal. Tout sourire, Mme Fortier se réjouissait de sa récente victoire qui venait confirmer le droit à un cheque complet d'aide sociale pour les assistés propriétaires d'une maison évaluée à plus de 50 000 \$.

cette coupure de l'aide sociale. J'ai travaillé comme serveuse de nuit pendant des années pour élever mes enfants et conserver ma maison en prévision de ma retraite. J'y vis heureuse entre mon vieux père, ma popote et mes oiseaux. » Elle ne formulait aucun commentaire sur le litige opposant ses procureurs au gouvernement du Québec.

Selon un permanent du Front commun des personnes vivant de l'assistance sociale, présent lui aussi dans la salle du tribunal hier, 55 % des assistés sociaux propriétaires d'une maison sont des gens qui ont gagné leur maison en travaillant.



Mme Jeannette FORTIER

LE MAGASIN DE JOUETS POUR HOMMES ET MÊME POUR DAMES

OUVERT LE DIMANCHE de 11 heures à 17 heures

637, RUE SAINT-VALLIER OUEST, QUÉBEC - TÉL. : 529-0024

STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT.

AVIS OUVERT TOUS LES SOIRS SAUF LE SAMEDI SOIR

DEPUIS 1940

TOUJOURS POUR L'AVENTURE

1940 1990

LE MAGASIN DE JOUETS POUR HOMMES ET MÊME POUR DAMES

ACUCIN PROBLÈME D'ÉCHANGE OU DE REMBOURSEMENT

MAISON LARUVE INC.

BOURNEVILLE

SUGGESTIONS

BOURNEVILLE

MAISON LARUVE INC.

BOURNEVILLE

La TPS pour les taxis

OTTAWA (PC) — Les taxis sans taxe seront chose du passé selon les modifications proposées à la taxe sur les produits et les services qu'a annoncées hier le ministre des Finances Michael Wilson.

Les changements soulageront aussi les touristes étrangers d'une portion de la TPS et simplifieront les règles concernant l'application de la taxe sur les billets de loterie.

Mais la TPS de sept % sur les livres demeurera malgré des rumeurs voulant que le gouvernement favoriserait le livre.

Une des modifications signifie que les chauffeurs de taxi, propriétaires de leurs véhicules et gagnant moins de 30 000 \$ par année, ne pourront plus exempter leurs passagers de la TPS.

Une motion pour la mise en vigueur de ces changements a été déposée mardi aux Communes.

Otto Jelinek, ministre du Revenu, a aussi indiqué que plus de cinq millions de chèques de remboursement de la TPS avaient été imprimés et seraient incessamment confiés à La Société des postes pour être distribués aux Canadiens à moyens et bas revenus.

BARMAN — BARMAID

- Cours de Service au Bar
- Offerts par l'École des Maîtres
- Service de Placement
- Permis du Ministère de l'Éducation

RABAIS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage

737, côte d'Abraham - 529-5333
Sans Frais 1-800-465-0484

AVIS IMPORTANT AUX RESTAURATEURS

À compter du 1er janvier 1991 les formulaires "notes de repas" ne seront plus fournis par le Ministère du Revenu. Pour vous procurer le même genre de factures, communiquez avec nous.

EN EXCLUSIVITÉ:
AUX ENTREPRISES LITHOGRAPHIQUES DU QUÉBEC INC.
Tél.: 1-418-682-6699

CHASSE

TÉLESCOPES BUSHNELL

SPORTSVIEW 1.5x4.5x21mm SPECIAL 99⁹⁵

SCOPECHIEF VI 1.5x4.5x20mm Reg. 249 SPECIAL 179⁹⁵

ÉTUI POUR ARME 11⁹⁵ à 91⁹⁵

COFFRET RIGIDE POUR ARME 29⁹⁵ à 289⁹⁵

JUMELLES

Tasco, Bushnell, Bausch, Lomb

39⁹⁵ à 477⁹⁵

BOUSSOLE SILVA 9²⁹ à 42⁹⁵

FANAL À PILES Coleman 41⁵⁰

MINI-MAG LITE

LE CADEAU PAR EXCELLENCE LA LAMPE DE L'AVENIR

• VEILLEUSE

• COURROIE

• 2 BATTERIES AAA

• MINI MAG LITE

SPECIAL 12⁹⁵

MINI MAG 2-A 17⁹⁵

ENSEMBLE 2-A 19⁹⁵

COFFRE DE PÊCHE GRAND CHOIX 13⁹⁵ à 69⁹⁵

COUTEAUX GRAND CHOIX LES MEILLEURES MARQUES

MODELES VARIÉS

G-96, BUCK, PUMA, VICTORINOX

9⁹⁵ à 39⁹⁵

DOWN RIGGER JENSEN 137⁹⁵

ENSEMBLES PROMOTIONNELS

ENSEMBLE À LANCER LOURD MITCHELL MOULINET B230 CANNE M-228 L'ENSEMBLE 32⁹⁵

ENSEMBLE MINI-CAST ZEBCO U3-ZEBCO L'ENSEMBLE 69⁹⁵

NOUVEAUTÉ ZEBCO "BULLET" CANNE À LANCER 3856 MOULINET BULLET 38 MONOFILAMENT L'ENSEMBLE 69⁹⁵

ENSEMBLE À MOUCHER BERKLEY MOULINET GRAPHITE 556 CANNE BLAZER LIGNE À MOUCHER REG. 140 SPECIAL 99⁹⁵

ENSEMBLE POUR LE SALMON CANNE BF909 MOULINET 789 REG. 183⁹⁵ SPECIAL 159⁹⁵

SHIMANO

NOUVEAU POUR 1991 AERO SYMETRE 1079⁹⁵

PÊCHE

SIÈGE DE CHALOUBE AMOVIBLE ET PIVOTANT

PLUSIEURS MODELES

49⁹⁵ à 129⁹⁵

ÉTUI POUR CANNE "PLANO"

43⁹⁵ à 59⁹⁵

VESTE DE PÊCHEURS

PLUSIEURS MODELES

30⁹⁵ à 89⁹⁵

SONAR HUMMINBIRD

TCR 101 PORTATIF AVEC COFFRE DE TRANSPORT 389⁹⁵

GRATIS:

- FIL 12 VOLT
- PORTE-SONDE
- 2 BATTERIES
- KIT PERMANENT

REG. 87⁹⁵ AVEC L'ACHAT DU MODELE 101

AUTRES MODELES GRAND CHOIX 269⁹⁵ à 99⁹⁵

LUNETTES DE PÊCHEUR POLARISÉES

17⁹⁵ à 25⁹⁵

MOTEUR ELECTRIQUE Minn Kota

65 MX ECONOMISEUR D'ÉNERGIE INTÉGRÉ 399⁹⁵

3 HP ECONOMISEUR D'ÉNERGIE 549⁹⁵

MotorGuide

MG-28 DA ECONOMISEUR D'ÉNERGIE 369⁹⁵

BATTERIES DEMONSTRATION

RV-160 99⁹⁵

RV-210 124⁹⁵

CHARGEUR 89⁹⁵

COFFRE À BATTERIES FENWICK 14⁹⁵

CAMPING

Eureka! TENTES

ESSEX 3 REG. 385 SPECIAL 279⁹⁵

DOMES 6 REG. 425 SPECIAL 349⁹⁵

PLUSIEURS AUTRES MODELES 199⁹⁵ à 589⁹⁵

SACS DE COUCHAGE AU CHOIX - 45 MODELES

WOODS

TREKK

HEITNER

JONES

CAYAK

LUGGER

24⁹⁵ à 625⁹⁵

SAC À DOS

PLUS DE 50 MODELES AU CHOIX

8⁹⁵ à 209⁹⁵

CHOIX DE COULEUR ET GRANDEUR

ENERGIE AU BUTIRANE RECHAUD

17⁹⁵

LANterne 31⁹⁵

"YANES"

CARTOUCHE 2⁹⁵

Durée approx. 6 heures

GAMME COMPLETE DES PRODUITS Coleman

POELES 67⁹⁵ à 115⁹⁵

GLACIÈRES 17²⁵ à 79⁹⁵

BOTTES DE MONTAGNE HOMMES OU FEMMES 52⁹⁵ à 234⁹⁵

MITAINE DE SKI

Homme, Dame, Enfant

9⁹⁵ à 41⁹⁵

MITAINES

Aurclair

Type moquette "Fluo"

29⁹⁵

RAQUETTES TRAPPEURS 36⁹⁵ à 52⁹⁵

ATTELAGES POUR RAQUETTES 6⁹⁵ à 13⁹⁵

CHANDAIL DE SKI

Woolrich

Turidra

85⁹⁵ à 119⁹⁵

Col de cou 2⁹⁵

Bandeau de ski 2⁹⁵ à 29⁹⁵

GANTS DE SKI

Aurclair

Grand choix de modèles et couleurs

18⁹⁵ à 92⁹⁵

CHANDAIL EN QUATRIÈME

SPECIAL 69⁹⁵

MISTY MOUNTAIN 47⁹⁵ à 52⁹⁵

K-WAY 79⁹⁵

VESTON DE SKI "ALPINE"

Homme et dame

Pantalon 119⁹⁵

Veston court 179⁹⁵

Veston long 195⁹⁵

Plusieurs modèles et couleurs

VESTON DE SKI

Veston 84⁹⁵ à 259⁹⁵

Veston 93⁹⁵ à 339⁹⁵

Ocean Pacific, Woods, Mountain, Columbia, Champion, Snow Goose

VESTON

VESTON K-WAY POUR LE SKI

Homme - Dame - Enfant

104⁹⁵ à 179⁹⁵

ENSEMBLE DE SKI "1 PIÈCE"

Homme - Dame

179⁹⁵ à 119⁹⁵

ENSEMBLE "2 PIÈCES"

Homme - Dame - Enfant

179⁹⁵ à 119⁹⁵

PLEIN AIR

BOTTES BROWNING

LE FAMEUX PETER STORM Peter Storm

VÊTEMENT SANS TRANSPARATION VESTON 301 - PANTALON 303

EN SPÉCIAL 169 \$ L'ENSEMBLE PETIT À X-GRAND

BARBOUR VÊTEMENT SPORT NYLON CIRE - MARINE ET OLIVE (Durée de vie 40 ans) 310 \$ à 395 \$ Fabriqué en Angleterre

PARKAS SPORT PLUME ET DUVET 189 \$ à 625 \$

CHEMISES DOUBLÉES PIQUÉES 21⁹⁵ à 44⁵⁰

BOTTES AVIATEURS

Véritable mouton Cuir épais noir Fabrication robuste 139⁹⁵

BOTTES avec feutre amovible 39⁹⁵ à 39⁹⁵

CHAPEAUX FOURRURE 10⁹⁵ à 125 \$

CASQUETTES GRAND CHOIX 7⁹⁵ à 39⁹⁵

GRAND CHOIX TUQUES 2⁹⁵ à 29⁹⁵

GANTS DE CUIR doublés d'un gant de laine 15⁹⁵ à 41⁹⁵

MITAINES 25⁹⁵ à 116⁹⁵

CHANDAILS DE LAINE 19⁹⁵ à 169⁹⁵

HABITS DE NEIGE 2 PIÈCES 95 \$ à 399⁹⁵

MODELES POUR ENFANTS 66⁹⁵ à 129⁹⁵

CONFECTIONNÉS POUR LE TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR UNIQUE AU QUÉBEC

FAMEUX HABITS "HYDRO" Toute les couleurs sans à toute éprouvés 79⁹⁵ à 309 \$

GARANTIS SOUS ZÉROS

HABITS DE MOTONEIGE 1 PIÈCE

Nylon imperméable Confortables gonflables résistant aux intempéries. Doublure matelassée antidérapante pour le travail ou le loisir. 78⁵⁰ à 119⁹⁵

LES FAMEUSES SOREL DE KAUFMAN LES MEILLEURES BOTTES D'HIVER SUR LE MARCHÉ 75⁹⁵ à 99⁹⁵

Plusieurs modèles

BAS CHAUFFANTS À BATTERIES 26⁹⁵ à 28⁹⁵

MUKLUK

BLANC OU BLEU 29⁹⁵

FABRIQUÉES AU CANADA PAR KAUFMAN, NOIRES OU BLANCHES 75⁹⁵

DOUBLURES DE FEUTRE PLUSIEURS MODELES 6⁹⁵ à 21⁹⁵

Des grévistes de Télé-Direct manifestent

Une trentaine de représentants publicitaires de Télé-Direct (Pages jaunes), en grève depuis quatre mois, ont manifesté hier dans les bureaux de l'entreprise, à Sainte-Foy.



Manif hier, dans les bureaux de Télé-Direct à Ste-Foy.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Les négociations pour le renouvellement de la convention collective sont au point mort depuis trois mois entre Télé-Direct et le Syndicat des employés professionnels et de bureau (FTQ), regroupant les quelque 200 représentants publicitaires de Québec, Montréal et Laval. Les salaires et le taux des commissions sont au coeur du conflit de travail.

Actuellement, ces représentants, dont la rémunération moyenne se situe entre 60 000 \$ et 76 500 \$ par année, touchent une prestation de grève de 150 \$. Selon le porte-parole syndical, M. Alain Courteau, le conflit pourrait bien s'éterniser jusqu'au printemps. Hier, les grévistes-manifestants ont néanmoins eu le coeur à chanter, avant que les policiers ne les exhortent à quitter les bureaux de l'employeur.

Joint hier par LE SOLEIL, le porte-parole de Télé-Direct, M. Pierre Carrière, a indiqué que

l'entreprise attendait un signe de la part du syndicat. Il rappelle que l'entreprise propose le statu quo pour 1990, une augmentation de 6 % du salaire de base et le maintien du taux de commission à 12 %, pour 1991. Pour 1992, Télé-Direct offre une augmentation du salaire de base de 10 % pour les représentants effectuant des ventes par téléphone, de 6 % à ceux qui font des ventes directes, mais coupe de moitié le taux de commission. « En 1992, le taux de commission est réduit, puisque Télé-Direct veut implanter un programme de bonis qui récompensera les représentants qui iront chercher de nouvelles ventes », explique M. Carrière. Un tel programme existe déjà pour les représentants de Toronto.

Selon M. Courteau, les représentants publicitaires verraient leurs revenus chuter de plus de 6000 \$ par année, si le syndicat acceptait les offres de l'employeur. Il estime que Télé-Direct a les moyens de payer ses employés, puisqu'elle a réalisé un bénéfice net de 57,4 millions \$, en 1989.

M. Courteau souligne qu'il y a plus que les clauses salariales qui divisent les parties. « Télé-Direct veut enlever des droits acquis sur l'arbitrage des griefs et rendre davantage responsables les représentants publicitaires, de la santé financière de leurs clients », mentionne-t-il.

Enquête de Michel Chrétien



Michel CHRETIEN

MONTREAL (PC) — Une ordonnance de non-publication des témoignages a été émise à la demande de la Couronne et de la défense, hier, à l'ouverture de l'enquête préliminaire de Michel Chrétien, 21 ans, le fils du chef du Parti libéral du Canada, qui est accusé d'agression sexuelle sur une jeune femme. Un seul témoin a été entendu, hier, au palais de justice de Montréal et la suite de l'audition a été reportée au 5 mars.

Québécois arrêté pour meurtre

HONOLULU (PC) — Un cautionnement de 200 000 \$ US a été fixé, hier, pour la libération provisoire de Rejean Boucher, 45 ans, de Laval, au Québec, accusé du meurtre au second degré de Mme Heide Stoiber, 46 ans, de Port Coquitlam (Colombie-Britannique). Une autopsie a démontré que la victime a succombé à la strangulation. Le couple s'était enregistré à l'hôtel Waikiki Circle le 1er décembre. Il devait quitter la chambre le 16 décembre. Le cadavre a été découvert sous un lit, samedi après-midi, par une femme de chambre. Le suspect a été arrêté le soir même.

Trafic d'avions de combat

BUFFALO (AFP) — Un homme d'affaires canadien, piégé par des agents des douanes américaines à qui il avait « vendu » des avions de combats américains abandonnés au Vietnam, a été reconnu coupable d'enregistrement de faux documents et d'importation illégale d'armes. Un jury fédéral a cependant admis les arguments avancés par Cenon Rey Avelino, 40 ans, selon lesquels il avait été piégé par les fonctionnaires des douanes qui l'ont poussé à venir aux Etats-Unis pour conclure un contrat de 306 000 \$ concernant la vente de deux avions de type A 37.

Les étudiants en appel

MONTREAL (PC) — La Fédération des étudiants a obtenu la permission d'en appeler de la décision de la Commission d'accès à l'information, concernant l'accès au document gouvernemental autorisant la hausse des frais de scolarité. L'appel sera entendu par un banc de trois juges de la cour du Québec, au cours de la prochaine session. La fédération représentant près de 100 000 étudiants, cherche à avoir accès à la décision de 1989 qui autorisait deux hausses successives des frais de scolarité pour 1990-91 et 1991-92.

Des \$ pour «Collecte sélective»

MONTREAL (PC) — En un peu plus d'un an, Collecte sélective Québec a perçu 2,5 millions \$ sous forme de contributions volontaires auprès d'entreprises intéressées à la récupération et au recyclage des déchets. Cette somme sera maintenant redistribuée à des municipalités qui implantent leur programme de ramassage sélectif. 306 entreprises ont accepté de verser une contribution volontaire pour aider la cause du ramassage sélectif des déchets. Les compagnies sollicitées étaient principalement celles qui produisent des biens de courte vie.

Les juristes de l'État au ralenti

MONTREAL (PC) — Les 650 juristes du gouvernement affirment que leurs moyens de pression ont fait chuter le nombre de poursuites entreprises par l'Office de la protection du consommateur et le ministère de l'Environnement. Les juristes sont sans contrat de travail depuis plusieurs mois. Jusqu'à présent, leurs moyens de pression se sont limités à exercer des ralentissements de travail, causant ainsi des retards.

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

647-3311
ça sonne!

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

PRENEZ LA TOUTE de vitesse

OUVERT LE DIMANCHE

sur une vaste sélection de vêtements de ski pour juniors et adultes

20% à 60% DE RABAIS

ENSEMBLES DE SKI ALPIN

- Ensemble intermédiaire - Skis HEAD Digital - Bottes SALOMON SX01 - Fixations MARKER M27. Notre prix cour. 509.99. **449.99** (220% de rabais)
- Ensemble intermédiaire - Skis BLIZZARD F12 - Bottes RAICHLÉ 157 - Fixations MARKER M27. Notre prix cour. 489.99. **389.99** (80% de rabais)
- Ensemble récréationnel - Skis ELAN 533 ou 535 - Bottes DOLOMITE 237 - Fixations LOOK GP. Notre prix cour. 349.99. **249.99** (100% de rabais)

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

Pour adultes - Skis KARHU Panthera - Bottes SALOMON 401 - Fixations SALOMON Auto II - Bottes EXEL Astron. **229.99**

PATINS

- MICRON SportClub Garçons: Notre prix cour. 59.99. **49.99** (10% de rabais)
- Juniors et Hommes: Notre prix cour. 59.99. **59.99** (10% de rabais)
- MICRON Freestyle Filles: Notre prix cour. 59.99. **59.99** (10% de rabais)
- Femmes: Notre prix cour. 74.99. **64.99** (10% de rabais)

HOCKEY

Jusqu'à **30%** de rabais sur l'équipement de hockey (Bâtons non compris)

RAQUETTES

Jusqu'à **30%** DE RABAIS sur les raquettes

399.99 **170\$ DE RABAIS**

Blouson 3/4 pour hommes et femmes ETIREL. **99.99** (45% de rabais)

Gants et mitaines GoreTex. Notre prix cour. de 34.99 à 64.99. **24.99** (50% de rabais)

Ensemble intermédiaire - Skis KASTLE VX7 - Bottes NORDICA N615 - Fixations MARKER M27. Notre prix cour. 569.99. **399.99**

ACCESSOIRES

- Lunettes SMITH World Cup. Notre prix cour. 34.99. **19.99** (15% de rabais)
- Sac à ski FISCHER. Notre prix cour. 22.99. **19.99**
- Bâtons ATOMIC Colt. Notre prix cour. 34.99. **19.99** (15% de rabais)

FIXATIONS

- SALOMON 657. Notre prix cour. 139.99. **119.99** (20% de rabais)

BOTTES

- DYNAFIT Comp TI. Notre prix cour. 299.99. **249.99** (50% de rabais)

RAICHLÉ 157. Notre prix cour. 149.99. **124.99** (25% de rabais)

FISCHER **60% DE RABAIS** **FISCHER SC2**. Notre prix cour. 229.99. **169.99**

ROSSIGNOL 4GK. Notre prix cour. 449.99. **379.99** (70% de rabais)

ATOMIC JDB0 Kevlar. Notre prix cour. 299.99. **229.99** (70% de rabais)

ROSSIGNOL 737. Notre prix cour. 299.99. **199.99** (100% de rabais)

BLIZZARD FX9. Notre prix cour. 249.99. **159.99** (90% de rabais)

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

sports experts

MEMBRE

NEUFCHÂTEL 3845, rue Blain 843-0499	LÉVIS Galeries Chagnon 835-1088	SAINTE-FOY Place Laurier, Mail Est 658-6134 Place Laurier, Village Nordard 659-4547 1077, route de l'Église 653-8751
CAP-ROUGE 4286, rue Saint-Félix 653-0744	BEAUPORT Galeries Sainte-Anne 661-2482	SAINTE-MARC-DES-CARRIÈRES 1139, boul. Dussault 268-8244
CHARLESBOURG Galeries Charlesbourg 626-2157	QUÉBEC Galeries de la Capitale 627-0062 Place Fleur de Lys 529-6156	SAINTE-RAYMOND 114, avenue Saint-Jacques 337-2989

12 FILMS GRATUITS À l'achat de chaque appareil 35mm

Centre Japonais de la Photo
Développez un sourire

PLACE STE-FOY 656-6906	PLACE FLEUR DE LYS (entre n° 2) 529-1737	PLACE LAURIER 658-7172	GALERIES DE LA CAPITALE 627-2428	CARREFOUR NEUFCHATEL 843-0604
---------------------------	---	---------------------------	-------------------------------------	----------------------------------

UNIVERSITÉ LAVAL **Extension de l'enseignement**

ACTIVITES POUR LES AINÉS, LES RETRAITÉS, LES 50 ANS ET PLUS

Vous desirez vous cultiver? Vous avez des loisirs? Voici des Entretiens et Ateliers pour vous. A partir du 28 janvier, pendant 10 semaines, deux heures par semaine pour un sujet!

Plus de 29 sujets pour tous les goûts, dans les disciplines suivantes:

Activité physique, Anthropologie, Arts, Communication, Gerontologie, Histoire, Histoire de l'Art, Lettres et Littérature, Muséeologie, Philosophie et Théologie, Phytologie, Psychologie, Sciences sociales, Sciences.

De plus, cinq petits-déjeuners pour les Aînés seront offerts avec conférenciers (L'île d'Orléans, mon île à moi, Les travaux de la Commission Bélanger-Campeau, Les maladies de Parkinson et Alzheimer: nouvelles perspectives, Léonard de Vinci et Raphaël: deux artistes à connaître, Chine, merveilleuse Chine.)

DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT
TELEPHONEZ-NOUS: (418) 656-3202

Le cadeau qui se développe!

RICOH RZ-750 APPAREIL ZOOM DE L'ANNÉE. Rabais 40\$. Prix spécial **299\$**

RICOH S-30. Appareil-photo 35 mm autofocus motorisé, flash incorporé. **119.99**

12 FILMS GRATUITS À l'achat de chaque appareil 35mm

Centre Japonais de la Photo
Développez un sourire

PLACE STE-FOY 656-6906	PLACE FLEUR DE LYS (entre n° 2) 529-1737	PLACE LAURIER 658-7172	GALERIES DE LA CAPITALE 627-2428	CARREFOUR NEUFCHATEL 843-0604
---------------------------	---	---------------------------	-------------------------------------	----------------------------------

Les employés ont occupé les ondes de CBGA-Matane

MATANE — La coalition des employés de la Société Radio-Canada à Matane a réalisé hier son projet d'occuper les ondes de la station radiophonique CBGA. La manifestation s'est terminée en début de soirée et seul un veilleur est resté sur place, a fait savoir la Sûreté municipale.

par JEAN-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Le cartel des cinq syndicats de Radio-Canada/Matane a par ailleurs demandé à rencontrer, cet après-midi, l'administration municipale, à l'hôtel de ville. Le maire, M. Maurice Gauthier, le directeur de la MRC Matane, Me Michel Barriault, le président du Conseil économique régional et maire de

Sainte-Paule, M. Régis Côté, ainsi que le commissaire industriel, M. Benoît Bouffard doivent y participer. Le groupe doit aussi rendre visite au député fédéral, M. Jean-Luc Joncas, d'ici la fin de semaine.

Les syndiqués matanais ont, durant plusieurs heures, animé une émission de ligne ouverte donnant la parole aux citoyens sur les graves enjeux de l'heure. Les syndiqués ont manifesté l'intention de répéter leur geste d'ici la

fin de semaine.

Au cours de la manifestation, une surveillance discrète a été exercée sur des équipements électroniques de haute pointe d'une valeur de 160 000 \$, attendus depuis cinq ans et que des ingénieurs étaient à installer, le jour même de l'annonce de la fermeture de la station de télévision.

Les Matanais craignent que ces appareils ne soient acheminés en douce vers Toronto pour y pourvoir le poste anglophone local, a-t-on commenté, hier soir, à l'hôtel de ville. Il n'a pas été possible de joindre le directeur de Radio-Canada/Matane, M. Louis Pelletier.

Le trou du rocher Percé bâillonné!

(D'après Le Soleil et PC) — Coup d'éclat en Gaspésie aujourd'hui : la lumière du soleil ne filtre plus par le trou du rocher

Les Gaspésiens ont décidé d'obtenir le célèbre orifice avec une immense toile aux couleurs de Radio-Canada. « Le trou restera bâillonné tant que Radio-Canada bâillonnera les Gaspésiens », indique-t-on dans un communiqué de presse.

Cette action spectaculaire a été

sonnes mises à pied, ni de restaurer les émissions locales abolies.

M. David Colville, le président du conseil du CRTC, a expliqué hier que le CRTC n'a pas le pouvoir de suspendre ou de révoquer une licence de Radio-Canada.

Dans une lettre au président de Radio-Canada Gérard Veilleux, M. Colville indique cependant que la société d'État lui apparaît avoir enfreint certaines conditions de ses licences. Il enjoint Radio-Canada de fournir au CRTC des informations détaillées.

Québec fait pression sur R.-C.

L'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité, hier, une résolution demandant à Radio-Canada de revenir sur sa décision de fermer ses stations de télévision de Rimouski, Matane et Sept-Îles.

En présentant sa motion, le député péquiste de Masson, Yves Blais, a souligné la différence de traitement pour les 50 000 francophones de l'Ouest du Canada qui ont droit à quatre stations françaises alors que Radio-Canada coupe tout service aux 450 000 habitants du Bas-du-fleuve, de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

Le ministre québécois des Communications, Lawrence Cannon, a clairement donné son accord à la motion péquiste en soulignant qu'il n'avait toujours pas obtenu de réponse de son homologue fédéral, Marcel Masse, qui « s'est enfermé dans un mutisme aussi risible qu'inacceptable ». Le ministre fédéral n'a jamais répondu à ses tentatives de le rejoindre.

Le ministre rappelle que le rapport Caplan-Sauvageau avait déjà mis en lumière, en 1985, le déséquilibre entre les budgets des secteurs français et anglais en information.

Le député libéral de Matapédia, Henri Paradis, soulignait lui aussi la disparité de traitement pour les 1200 francophones de Saskatoon qui ont droit à une station française et ceux de l'Est du Québec. Son

collègue péquiste de Duplessis, Denis Perron, voit mal lui aussi comment un caméraman et un journaliste pourront fournir une information adéquate sur les 1,000 kilomètres de la Côte-Nord.

MONTBLANC
THE ART OF WRITING

L'incroyable série "Meisterstück"

Le Spécialiste du Stylo

<p>Spéciaux en vigueur jusqu'au lundi 24 décembre inclusivement</p> <p>CÉLERI Produit de Californie</p> <p>77¢ chacun</p>	<p>Horaires des Fêtes Dimanches 23 et 30 déc. 10h à 18h Lundis 24 et 31 déc. 8h à 17h Mardi Noël/Jour de l'An Fermé Mercredis 26 déc. et 2 janvier 12h à 18h</p> <p>CHAMPIGNONS Blancs, frais, Ontario</p> <p>97¢ chopine</p>
<p>CAROTTES 5 LIVRES Produit du Québec</p> <p>97¢ cello 5 livres</p>	<p>PATATES 10 LIVRES Produit du Québec</p> <p>97¢ sac de 10 livres</p>
<p>TOMATES ROUGES Produit de Floride, grosseur 6 x 6, pré-emballées</p> <p>87¢ livre</p>	<p>RAISINS ROUGES Produit des États-Unis, variété "empereur"</p> <p>97¢ livre</p>
<p>BROCOLI Produit de Californie, grosseur # 14</p> <p>1 57 chacun</p>	<p>CLÉMENTINES Sans pépins</p> <p>57¢ livre</p>
<p>ÉPINARDS Produit des États-Unis</p> <p>97¢ cello</p>	<p>FROMAGE BRIE FRANÇAIS Produit de France, "Martin Collet"</p> <p>6 47 livre</p>

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bessien 842-3084	ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344	SAINTE-FOY 3440, de la Parade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ormeau 842-0909	LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 344, Deschênes 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 119 Avenue 622-2281
---	--	--	--	--	--	--

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

Encan public
TAPIS PERSANS & ORIENTAUX

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, tapis de soie Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiari, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis de Iran, Pakistan, Chine, TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes les taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés. Les tapis sont vendus un à un. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. Aucun minimum ni mise à prix.

Mercredi 19 décembre, 19 h 30
(Inspection 18 h 30)
au Ramada Inn Ste-Foy
1200, Lavigerie, Ste-Foy (Québec)

Shuja Bashir et Cie Liquidators, Encanteurs (514) 876-4043
Frais de manutention de 10% à payer.
Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèque avec I.D.

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

L'année 90 tire à sa fin et il ne reste que peu de temps pour économiser la TPS et la taxe de vente provinciale de 8%. Nous vous invitons à profiter de notre

Grande vente de fin d'année
100\$ à 200\$

de rabais sur nos complets et ensembles sport, dans des marques réputées, dont une bonne quantité réduits de 50%.

Tailles 36 à 52. Court, régulier, long, corpulent.

D'autres spéciaux vous attendent en magasin.

Souvent imité, jamais égalé.

Boutique Masculine
UN SEUL ENDROIT:
3195, chemin Sainte-Foy, Centre de la Colline 656-9508

Les sans-emploi du comté de Portneuf mécontents

Bureau d'assurance-chômage demandé

DONNACONA — Le Mouvement action-chômage (MAC) de Portneuf réclame un bureau d'assurance-chômage dans la région et attend une réponse d'ici février, sinon les membres de l'organisme menacent d'invalider les bureaux du député fédéral Marc Ferland.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Il faut en général de cinq à six semaines d'attente avant de toucher un premier chèque de prestation mais il faut parfois compter jusqu'à huit semaines et plus dans Portneuf, selon le coordonnateur du MAC-Portneuf, M. Daniel Boivin.

Par exemple, M. Claude Robidoux a adressé sa demande le 21

octobre dernier après avoir été mis à pied de l'usine de matériaux de construction Domtar, à Donnacona. Il a dû se rendre au bureau d'Emploi et Immigration Canada à Québec pour obtenir l'assurance qu'il recevrait un premier chèque cette semaine. « Sans ça je ne l'aurais eu qu'à la fin de janvier », a-t-il raconté.

Il y a actuellement 30 dossiers suivis par le MAC-Portneuf qui accusent des retards injustifiés. En un seul après-midi, une quinzaine

d'entre eux ont été réglés après que le centre d'emploi Québec-Portneuf d'Emploi et Immigration eut appris que le MAC s'appropriait à faire connaître la situation auprès du public.

D'après M. Boivin, les délais que doivent subir 3882 chômeurs portneuvois sont notamment attribuables à l'inexistence d'un bureau d'assurance-chômage dans Portneuf. Aussi en réclame-t-il l'implantation comme dans toutes les autres sous-régions de la grande région de Québec.

Il soulève de plus le fait que les chômeurs de Portneuf ne disposent pas de services de transport en commun ni, dans la plupart des

cas, de lien téléphonique sans frais avec Québec. Il s'agit d'une situation onéreuse pour beaucoup de bénéficiaires lorsque des problèmes surgissent avec les services de l'assurance-chômage.

Mais les sans-emploi de la région de Portneuf demeurent favorisés par rapport à leurs homologues de Québec. Ainsi, avec un taux de chômage de 11% dans Portneuf, il faut travailler pendant 15 semaines pour obtenir le droit à des prestations pour une période de 30 semaines, alors que les Québécois, affligés d'un taux de chômage d'un peu plus de 7%, doivent accumuler 18 semaines d'emplois assurables pour se qualifier à 21 semaines de prestations.

■ Hausse de 9 % à Tewkesbury

TWEEKSBURY — Le taux de la taxe foncière va augmenter de 9% en 1991 à Stoneham et Tewkesbury. Selon le budget adopté lundi, il passe de 1 \$ à 1,09 \$ les 100 \$ d'évaluation. Le total des dépenses budgétées est de 2,8 millions \$ en 1991, soit un peu plus de 300 000 \$ qu'en 1990. La taxe d'ordures, actuellement fixée à 65 \$ pour les maisons unifamiliales, ne subira aucune hausse en 1991. Par contre, celles exigées des commerces pour ce service « va tout au moins doubler ». Elle est actuellement de 125 \$. Cette variation sera fonction de l'utilisation et de la taille des commerces.

■ Près de 3 % à Sainte-Catherine

SAINTE-CATHERINE — C'est à cause de la TPS que la taxe foncière augmente de 2,8% en 1991 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et passe de 1,08 \$ à 1,11 \$, a affirmé le maire Paul-Guy Boucher. Le budget 1991, tel que présenté lundi, prévoit des dépenses de 2 millions \$, soit une augmentation de 8% par rapport à 1990. La taxe d'ordures reste fixée à 50 \$, celle d'aqueduc monte à 60 \$ (hausse de 10 \$), celle des égouts demeure à 60 \$ et celle de l'assainissement des eaux passe de 51,30 \$ à 57 \$. La maison moyenne est évaluée à 57 000 \$, pour un total de 91 millions \$ (une hausse de 7,1 %).

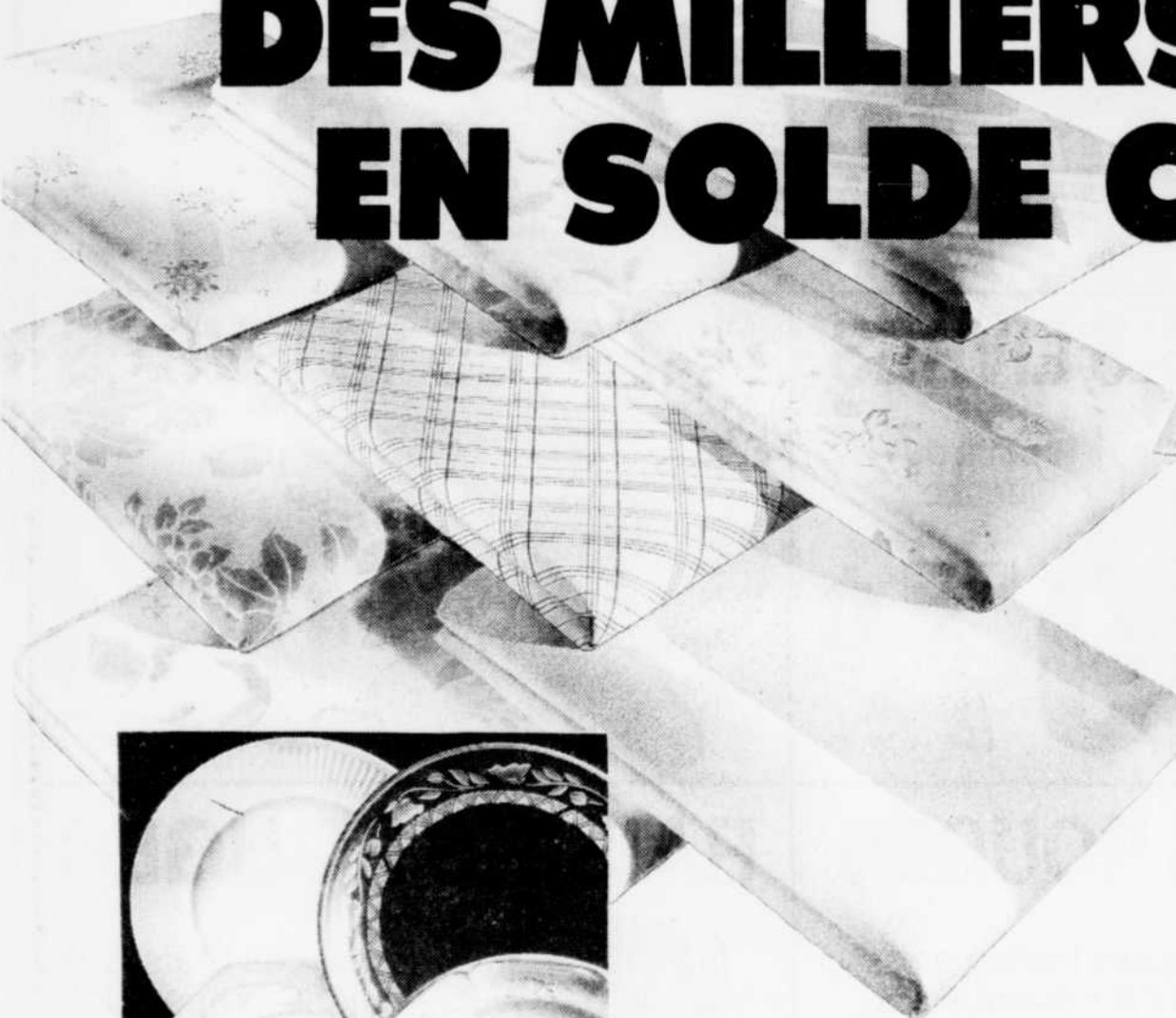
**SIX JOURS
SEULEMENT
DÉBUTE MERCREDI**

AU MOMENT OÙ VOUS EN AVEZ BESOIN...

DES MILLIERS D'ARTICLES EN SOLDE CHEZ SEARS

plus bons achats habituels

C'est Noël chez Sears!
Nouvelles heures de magasinage jusqu'au 23 décembre.
**TOUS LES SOIRS DU
LUNDI AU VENDREDI JUSQU'À 21H
TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES
DE 9H À 17H.**
Participez au concours
"Gagnez votre achat-dimanche"
*Détails en magasin



RABAIS 20-50%*
**SERVICES DE VAISSELLE
CHOISIS
TOUTES LES PIÈCES
DE SERVICE "SOLEIL"
TOUTE LA VERRERIE "SOLEIL"
TOUS LES COUVERTS**

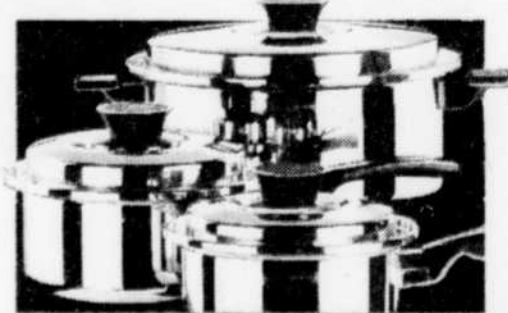
RABAIS 10-20%*
TOUS LES LUMINAIRES FIXES

RABAIS 20-30%*
**TOUS LES VENTILATEURS
DE PLAFOND**

TOUS LES PRIX DE SOLDE SONT EN
VIGUEUR JUSQU'AU LUNDI 24 DÉCEMBRE
1990, SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA
LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEULEMENT 12⁸⁸ lit 1 pl.
ENSEMBLES DE DRAPS
4 motifs attrayants, draps
en 3 grandeurs.
Lit 2 pl. 19,88\$
Lit grand 2 pl. 22,88\$

RABAIS 10\$-40\$*
**TOUTES LES BATTERIES
DE CUISINE**



RABAIS 20%*
**TOUS LES ACCESSOIRES
POUR LA CUISINE
TOUTE LA VERRERIE
TOUS LES MIROIRS
TOUS LES LAMPADAIRES**



RABAIS 25%*
**TOUTES LES LAMPES
D'APPOINT
TOUTES LES NAPPES
TOUTES LES HORLOGES
TOUS LES COUTEAUX**

RABAIS 40%
DÉTERGENT LIQUIDE SEARS
Format 4 litres. Emballage de 3.
Ord. 49,99\$. Ch. 29,99\$

RABAIS 25%*
**TOUTES LES MOQUETTES
POUR SALLE DE BAINS**

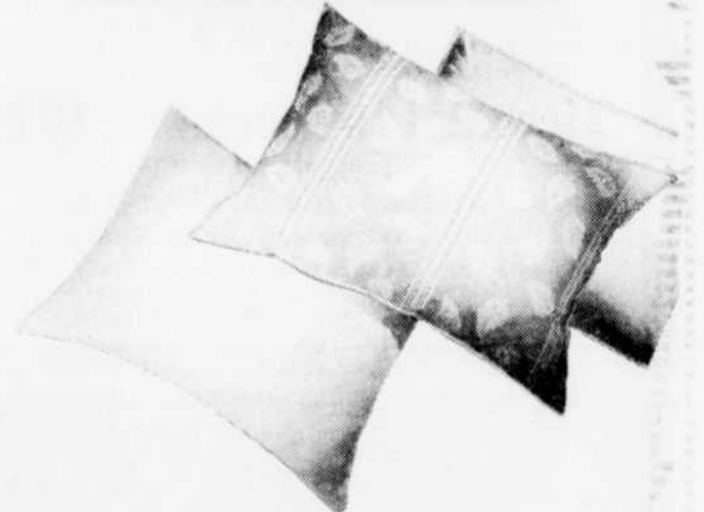


RABAIS 20-50%*
TOUTES LES SERVIETTES

RABAIS 20%*
TOUS LES COUVRE-MATELAS

RABAIS 15-25%*
**TOUS LES COUVRE-LITS
TOUTES LES DOUILLETTES**

RABAIS 25%*
**TOUS LES RIDEAUX DE
DOUCHE
TOUS LES PÈSE-PERSONNE**



RABAIS 20-50%*
TOUS LES OREILLERS

RABAIS 30%*
**TOUS LES ARTICLES
À THÈME DE NOËL:**
• NAPPES
• NAPPERONS
• SERVICES DE VAISSELLE
• COORDONNÉS POUR LA
CUISINE
• ARTICLES EN VERRE
OU CÉRAMIQUE
• ACCESSOIRES DE SERVICE
• ARTICLES-CADEAUX
EN CÉRAMIQUE

* Sur articles à prix ord. seulement

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861, Ste-Foy, Place Laurier, 658-2121, Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

Énergie Sept-Îles: l'usine dépend de l'importation de déchets

Énergie Sept-Îles Energy (ENSIE) devra obligatoirement importer des déchets sélectionnés de l'extérieur du Québec pour lancer son projet d'usine à Sept-Îles.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage de diverses indications formulées dans les milieux du recyclage des déchets domestiques au Québec.

ENSIE, pistonnée par Les En-

treprises Kiewit et Upper Lakes Shipping, c'est un projet d'usine de 350 millions \$ qui produirait de l'énergie électrique en utilisant comme carburant des déchets domestiques sélectionnés. Déchets débarrassés au préalable de tout produit dangereux, du verre, du métal, etc., qui seraient ache-

minés à Sept-Îles par bateau en provenance du Haut-Saint-Laurent. Leur combustion donnerait en bout de ligne 100 mégawatts.

Le projet d'usine de haute technologie, dont un certain nombre d'exemplaires tournent déjà aux États-Unis, est bien perçu à l'hôtel de ville de Sept-Îles. L'usine serait parfaitement écologique: une fumée archi-filtrée et seulement des cendres inertes en seraient les rejets. Et elle créerait 300 emplois.

L'objectif d'ENSIE est de pro-

duire ses premiers mégawatts en 1995.

Mais là où le bât blesse dans ce projet, c'est au chapitre de la disponibilité du combustible.

« Pour produire 100 mégawatts, il faudrait l'ensemble des déchets domestiques du Québec, à l'exception de ceux de l'île de Montréal », a affirmé Guy Racine, directeur général de la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal.

Constituée par 27 des 29 municipalités de l'île de Montréal, cette régie est en voie de réaliser un projet pareil à celui de Sept-Îles qui produira 35 mégawatts. Ceci, avec les déchets des 27 municipalités.

« Il nous faut 600 000 tonnes de déchets en vrac au départ. Multipliez par trois pour aller jusqu'à 100 mégawatts. Ou pensez à deux millions de tonnes », a chiffré M. Racine, sceptique.

De son côté, Montréal même exploite un incinérateur qui produit de la vapeur. La ville du maire Jean Doré vend cette vapeur directement à divers utilisateurs sans la transformer en électricité.

À Québec, même tableau: rénové récemment, l'incinérateur de la Communauté urbaine produit de la vapeur qu'elle vend à la compagnie papetière Daishowa. La CUQ en est aussi rendue à penser très sérieusement à produire de l'électricité avec ses déchets domestiques.

Bref, les grands bassins potentiels d'approvisionnement en déchets combustibles et facilement accessibles sont occupés au Québec.

De source non confirmée, ENSIE ne possède d'ailleurs pas pour l'heure de confirmation d'approvisionnement au pays du Québec. Si

elle est déterminée à s'en trouver au fur et à mesure que son projet se développera, selon cette même source, les seules confirmations dont elle dispose proviennent de l'extérieur.

Dans les coulisses du projet ENSIE, on a même fait allusion à Hull, Ottawa et... Toronto comme bases d'approvisionnement.

Depuis l'affaire récente des importations de déchets américains en Estrie, le ministère de l'Environnement du Québec a renforcé sa réglementation. En noir sur blanc, il y est indiqué que seul des déchets venant du Québec peuvent être traités au Québec.

Au cabinet du ministre Pierre Paradis, on n'a à peu près pas réagi au projet ENSIE. Un communiqué provenant du bureau des sous-ministres a froidement confirmé que les promoteurs du projet ont obtenu une rencontre, que ces promoteurs voulaient connaître les exigences du ministère, qu'une évaluation environnementale est requise et possiblement des audiences publiques et que les promoteurs présenteront un avis de projet plus tard.

Il appartiendra à ENSIE de démontrer que ce ne sont pas des déchets qu'elle entend utiliser mais bien du combustible, a synthétisé une source proche du ministère.

Hausse moyenne de 5% des taxes à Lévis

LÉVIS — La ville regroupée de Lévis a accepté, hier soir, son premier budget qui comporte une augmentation moyenne de la facture de taxes d'environ 5 % pour les 12 prochains mois.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Le président du comité des finances, le conseiller Jean-Claude Bouchard, a qualifié l'exercice d'encourageant. Il a déclaré que la qualité des services sera maintenue mais que des mesures draconiennes sont déjà prises en vue de limiter les dépenses d'immobilisation dans une perspective de rentabilité à court et à moyen terme.

Les prévisions budgétaires totalisent 36,2 millions \$, en hausse

de 9,7 % par rapport à l'an dernier. Et malgré une croissance de 4,9 % dans l'évaluation imposable qui représente actuellement 1,2 milliard, les élus lévisiens ont approprié à ce budget une tranche de 750 000 \$ du surplus accumulé. Il reste quand même un surplus non affecté d'un peu plus d'un million, ce qui fait dire à M. Bouchard que Lévis est en bonne position pour continuer le virage.

Le mot d'ordre est de diminuer à 25 % la part du budget annuel qui est affectée au service de la dette. Une augmentation de 17,76 % vient d'être enregistrée à

ce chapitre, portant les frais de financement à 10 994 909 \$, ce qui est l'équivalent de 30,37 % du nouveau budget.

L'assainissement des eaux usées vient de porter un dur coup au service de la dette avec une augmentation annuelle de 76 %, ce qui fait que la quote-part de Lévis à ce chapitre se traduit par un montant de 1 963 472 \$. Le transport représente le troisième gros élément de ce budget, soit un montant de 6,9 millions \$ ou 19,1 % du total des débours.

Le taux de la taxe foncière générale passe de 1,1875 \$ à 1,25 \$ par 100 \$ d'évaluation. Celui de la taxe spéciale pour l'assainissement passe de 0,10 \$ à 0,16 \$ par

100 \$ de valeur imposable. La contribution pour les ordures passe de 51 \$ à 54 \$ par habitation; celle pour l'eau passe de 129 \$ à 133 \$, tandis que le tarif pour les égouts est porté de 16 \$ à 17 \$.

La taxe d'affaires, qui était de 8,6 %, passe à 9,85 % de la valeur locative.

La résidence moyenne évaluée à 73 500 \$ coûtera globalement 1240 \$ si elle est située dans l'ancien secteur de Lévis, 1409 \$ dans le secteur de Lauzon ou 1328 \$ dans le secteur de Saint-David, en tenant compte des taxes spéciales à taux décroissant qui avaient été prévues dans les ententes relatives aux deux regroupements.

Idées-cadeaux pour la maison

Plus de 5000 DOUILLETES
en magasin

Douillettes et ensembles de douillettes en percale, en chintz, unis ou imprimés-mode et à motifs pour enfants.

Prix courant jusqu'à 234,99
Prix spécial à partir de 63,99

20% à 50%

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

Tous le département de salle de bains

- Tous les rideaux de douche
- Toutes les serviettes
- Tous les tapis de bain
- Tous les accessoires décoratifs
- etc.

20%

*** VALENCE GRATUITE ***

VERTICAUX BOUCLAIR

sur mesure

En P.V.C. 2po et 31/2 po, choix de 3 styles: unis, à rayures contrastantes et gaufrés. Offerts en 24 couleurs.

Prêt en 48 h

Achat spécial Douillettes en magasin

choix de 5 imprimés 50% coton/50% polyester

régulier:	vente:
Simple 29.99	24.99
Double 39.99	34.99
Queen 49.99	44.99

LOT SPÉCIAL STORES VERTICAUX PORTE-PATIO

P.V.C. 75 x 84

Valeur jusqu'à 139.99

Spécial à partir de 49.99

valence incluse

Tous les draps

vendus à l'unité (en magasin)

Draps plats ou ajustés en percale de première qualité unis ou à motifs.

Prix courant jusqu'à 89.99

Spécial à partir de 13.59

20%

Bien d'autres spéciaux en magasin!

STE-FOY
653-6780

LÉVIS
833-4210

La maison **Bouclair**

NEUFCHÂTEL
843-9330

GALERIES DE LA CAPITALÉ 628-8760

BEAUPORT
661-1345

VANIER
681-0644

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 21h
Samedi de 9h30 à 17h
Dimanche de 12h à 17h

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 31 JANVIER 91

Conscients du danger de la glace, nous vous offrons le

PIC À GLACE GRATUIT

à l'achat de votre canne.

Spécial 19⁹⁵

Laboratoire
Prothèses Orthèses Savard (1988) Inc.
2575, BOUL. HAMEL OUEST, QUÉBEC (QC) TÉL.: 681-6381/82

Guy Brière

POUR HOMME

SOLDE DE DÉCEMBRE

20% à 50%

ET PLUS de rabais sur toutes les collections automne-hiver

OUVERT LE DIMANCHE, DE 10h à 17h, EN DÉCEMBRE

Achetez en décembre avant la TPS.

Guy Brière

POUR HOMME

PLACE LAURIER

2e étage, corridor est de La Baie

653-9208

Par sa beauté, le nouveau stylo-bille Duofold de Parker laisse une première impression mémorable.

Chaque corps de stylo-bille Duofold est façonné à la main à partir d'un bloc solide d'acrylique coulé.

Cette impression impeccable, nous vous la garantissons à vie.

PARKER

L'intégration scolaire de Rémi Rousseau est portée en appel

La commission scolaire Montcalm en appellera de la décision du juge Jean Richard qui lui ordonne d'intégrer à l'école Sainte-Monique-des-Saules le jeune Rémi Rousseau ayant une déficience intellectuelle légère.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL
Cette position a été prise à l'unanimité des commissaires d'écoles au cours d'une réunion spéciale

tenue lundi soir. Toutefois, cette initiative de la commission scolaire n'empêchera pas le retour à l'école de Rémi au début de la nouvelle année. En effet, le jugement dit que l'enfant doit être intégré même si la commission scolaire va en appel.

Plusieurs éléments du dossier n'ont pas été pris en considération par le juge Richard, estime la commission scolaire. Cependant, M. Hugues Bergeron, le directeur des services éducatifs, refuse d'en dévoiler le contenu pour ne pas

donner des armes à la partie adverse. D'ailleurs, c'est sans aucun considérant que la résolution a été adoptée.

M. Bergeron ne sait pas quand le jeune Rémi pourra faire son entrée à l'école Sainte-Monique. Une rencontre avec les parents doit avoir lieu au cours des prochains jours. Selon l'ordonnance du juge, l'enfant sera soumis à une évaluation académique. L'enfant, dit le juge sera accueilli en classe régulière de troisième année ou toute autre classe régulière de niveau

supérieur selon l'évaluation à être faite par la commission.

Il n'est pas facile de faire une évaluation qui tienne compte de tous les éléments, fait remarquer M. Bergeron. Il souhaiterait donc que l'intégration ne se fasse pas en même temps que la rentrée scolaire de janvier. Si les parents le veulent, la commission scolaire devra respecter leur choix. Mais je crois préférable de prendre un peu plus de temps pour une meilleure intégration, conclut le directeur des services éducatifs.

BRAVO! 23 FOIS BRAVO!!!

Parmi tous les réseaux, Radio-Québec, la télévision des Québécois, a récolté le plus grand nombre de Prix Gémeaux.

Merci à nos artisans, artistes et partenaires.

- ★ Meilleure miniserie dramatique Avec un grand A
- ★ Meilleure interprétation, 1^{er} rôle masculin, émission dramatique Gaëtan Labrèche (Avec un grand A - Michel et François)
- ★ Meilleure interprétation féminine dans un rôle de soutien, émission dramatique Rita Lafontaine (Avec un grand A - Michel et François)
- ★ Meilleure série de variétés quotidienne Beau et chaud
- ★ Meilleure réalisation, série humoristique ou de variétés Pierre Dupeppe, Micheline Guertin et Mario Rouleau (Beau et chaud)
- ★ Meilleur son d'ensemble, toutes catégories d'émissions de variétés ou des arts de la scène Robert Vermette (Beau et chaud)
- ★ Meilleurs décors Jacques Léveillé (Beau et chaud)
- ★ Meilleure interprétation masculine dans un rôle de soutien, émission, miniserie ou série dramatique Claude Blanchard (Bluc la magnifique)
- ★ Meilleure émission ou série jeunesse: variétés et/ou information Le Club des 100 watts
- ★ Meilleure réalisation, émission ou miniserie jeunesse André Caron, Louis Fraser, Michel Jacques, Jean-Pierre Morin et Micheline Rioux (Le Club des 100 watts)
- ★ Meilleure texte, émission ou série jeunesse Manon Barbeau, Odette Bourdon, Sylvain Charbonneau, Denis Saint-Denis, François Dépatie et Yves Taschereau (Le Club des 100 watts)
- ★ Meilleur animateur, émission ou série jeunesse, variétés et/ou information Marc-André Coallier (Le Club des 100 watts)

- ★ Meilleur son d'ensemble, toutes catégories d'émissions dramatiques ou documentaires Jean Coriveau, André-Gilles Gagné et Hubert Macé des Gastlines (La complainte du béluga)
- ★ Meilleur montage émission ou série documentaire Jean Leclerc (Les fils du soleil)
- ★ Meilleure recherche, série de services ou magazine culturel Richard Gohier (Lumières)
- ★ Meilleure dramatique Les noces de papier
- ★ Meilleure réalisation, émission ou miniserie dramatique Michel Brault (Les noces de papier)
- ★ Meilleure texte, émission ou miniserie dramatique Jefferson Lewis (Les noces de papier)
- ★ Meilleur montage, toutes catégories d'émissions dramatiques Jacques Gagné (Les noces de papier)
- ★ Meilleure direction photographique: films Sylvain Brault (Les noces de papier)
- ★ Meilleure interprétation, 1^{er} rôle féminin, émission ou miniserie dramatique Geneviève Bujold (Les noces de papier)
- ★ Meilleure animatrice, série d'information, services Janette Bertrand
- ★ Prix du multiculturalisme Passe-Partout



Radio Québec

C'est autre chose et c'est tant mieux.

La grève est finie au Georgesville

SAINT-GEORGES — En grève depuis le 15 octobre, la soixantaine d'employés syndiqués (Métallos) du complexe hôtelier Georgesville de Saint-Georges de Beauce devaient rentrer progressivement au travail dès ce matin avec en poche une première convention collective qui semble les satisfaire pleinement.

pour une convention de trois ans prenant effet au moment de la signature. Certains perdent la demi-heure de temps qui leur était payée pour le repas mais en retour l'employeur compense par une augmentation plus forte de salaire.

Hier après-midi, les syndiqués ont ratifié, par un vote majoritaire à 87 %, l'entente de principe intervenue la veille entre leurs négociateurs et l'employeur. Mais en soirée, au moment de mettre sous presse, les parties ne parvenaient pas à s'entendre sur le protocole de retour au travail.

Entente Malenfant-Rimouski

RIMOUSKI (PC) — Une entente hors cour est intervenue entre la ville de Rimouski et l'homme d'affaires Raymond Malenfant, propriétaire du centre des congrès de l'endroit. En vertu de cette entente, M. Malenfant s'est engagé à effectuer les travaux nécessaires pour rendre son immeuble conforme aux normes de sécurité. Il bénéficie d'un délai de trois mois pour apporter les corrections à l'édifice. Raymond Malenfant faisait l'objet d'une poursuite de la ville de Rimouski, qui avait noté 22 dérogations au Code national du bâtiment.

Les employés bénéficieront de hausses variant entre 15 et 35 %

La Solution

INFORMATIQUE MERCIER

3291, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, bureau 112



Commodore
C286-LT
3 333\$



Panasonic
MODÈLE CF-170
Léger et compact
2 250\$



OKIDATA
MODÈLE 400
4 p.p.m.
999\$



Panasonic
MODÈLE KX-P4420
8 p.p.m.
1 395\$
(quantité limitée)

NOUVEAU LA GAMME DE PRODUITS MYCOMP
MYCOMP
ORDINATEURS 286, 386, 486 EN MAIN

MYCOMP GRACILE / BRAVO 80286-16

comprend:
● Processeur 80286/16 MHz ● Emplacement pour coprocesseur math (80287) ● Mémoire vive (1 még RAM) ● 8 cartes d'expansion ● 2 x 8 bits ● 16 bits ● 1 lecteur 5 1/4 (1.2 még) ● 1 lecteur 3 1/2 (1.44 még) ● 1 disque rigide 40 még (accès 25 Ms) ● 1 clavier étendu français 101 touches ● 1 port parallèle ● 2 ports série ● Horloge ● Calendrier ● Batterie rechargeable au lithium ● Ecran VGA haute définition 14 pouces ● 256 couleurs ● Définition de 640x480 ● Base pivotante ● Carte vidéo BTC VGA ● 16 bits ● 256K ● DOS 4.1

MAINTENANT 16 MHz

PRIX: 1 995\$

MYCOMP GRACILE / BRAVO 80386SX-16

comprend:
● Processeur 80386SX/16 MHz ● Emplacement pour coprocesseur math (80387) ● Mémoire vive (1 még RAM) ● 8 cartes d'expansion ● 1 x 8 bits ● 16 bits ● 1 x 32 bits ● 1 lecteur 5 1/4 (1.2 még) ● 1 lecteur 3 1/2 (1.44 még) ● 1 disque rigide 40 még (accès 25 Ms) ● 1 clavier étendu français 101 touches ● 1 port parallèle ● 2 ports série ● Horloge ● Calendrier ● Batterie rechargeable au lithium ● Ecran VGA haute définition 14 pouces ● 256 couleurs ● Définition de 640x480 ● Base pivotante ● Carte vidéo BTC VGA ● 16 bits ● 256K ● DOS 4.1

PRIX: 2 386\$

MYCOMP SUMMIT 80386-25 "AVEC CACHE"

comprend:
● Processeur 80386/25 MHz ● Emplacement pour coprocesseur math (80387) ● Mémoire vive (1 még RAM) ● Mémoire cache 256K ● 8 cartes d'expansion ● 1 x 8 bits ● 16 bits ● 2 x 32 bits ● 1 lecteur 5 1/4 (1.2 még) ● 1 lecteur 3 1/2 (1.44 még) ● 1 disque rigide 40 még (accès 25 Ms) ● 1 clavier étendu français 101 touches ● 1 port parallèle ● 2 ports série ● Horloge ● Calendrier ● Batterie rechargeable au lithium ● Ecran VGA haute définition 14 pouces ● 256 couleurs ● Définition de 640x480 ● Base pivotante ● Carte vidéo BTC VGA ● 16 bits ● 256K ● DOS 4.1

PRIX: 3 085\$

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR PLACE

NOUS SOMMES MAINTENANT UN FOURNISSEUR OFFICIEL des mises à jour WORDPERFECT 4.2 ET 5.0 VERS 5.1

GALERIES DUPLESSIS 3291, chemin Sainte-Foy bureau 112 658-7022

SKIEZ une région...

Une gamme d'émotions

SKIEZ RIVE-SUD
SKIEZ À PRIX COMPÉTITIF
ÉVITEZ LA FILE D'ATTENTE

MONT ORIGNAL

17,76 \$ / JOUR OU MOINS

SAINTE-GERMAINE DU LAC ETCHÉMIN

- Ski de soirée
- Glissades en tube (350 m)
- Remise planche à neige (500 m)
- Chalets à louer

625-1551

LA CRAPAUDIÈRE

18 \$ / JOUR OU MOINS

SAINT-MALACHE DE BELLECHASSE

- Enorgueillement artificiel
- Conditions exceptionnelles
- Ski famille
- Ski de soirée

642-5171

MASSIF DU SUD

22 \$ / JOUR OU MOINS

SAINT-PHILÉMON DE BELLECHASSE

- Dénivellement de 400 mètres
- 10 pistes de débutants à experts
- Neige entièrement naturelle
- Site de village d'altitude exceptionnel

469-3676

HÉBERGEMENT

Le Manoirs des Esthèmes

356 \$

SKI ALPIN
2 NUITS POUR 2 PERSONNES
CHAMBRE DE LUXE INCLUANT

- 2 déjeuners
- 2 billets de ski
- 2 tables d'apéritif avec apéritif
- 2 couchers
- Postriboues inclus

625-2101

HÉBERGEMENT NOUVEAU!

350 \$

2 NUITS POUR 6 PERSONNES

- Prestigieux condos au bas des pentes à vendre ou à louer
- Unités de 2 chambres pouvant recevoir jusqu'à 6 personnes
- Cuisine moderne avec four micro-ondes
- Lave-vaisselle
- Téléviseur, foyer
- Téléviseur après-années

642-5171

HÉBERGEMENT NOUVEAU!

408 \$

2 NUITS POUR 4 PERSONNES
OCCUPATION QUADRUPLE INCLUANT

- Ski • Déjeuners • Soupers
- Motel complètement neuf
- Occupation simple, double ou quadruple
- Téléviseur et câble

789-3737

À MOINS DE 45 MINUTES DES PONTS

Commission municipale à St-Jean-Chrysostome Que des commentaires positifs

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Dans une belle unanimité, la dizaine de citoyens de Saint-Jean-Chrysostome qui ont pris la parole hier soir devant les représentants de la Commission municipale du Québec ont livré une véritable profession de foi dans le projet de regroupement avec Saint-Romuald.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Les commissaires Claude Gélinas et Jean-Marc Rivest n'ont pas entendu un seul commentaire négatif face à ce projet qui, avouons-le, suscite davantage d'opposition du côté de Saint-Romuald. C'est d'ailleurs pour cette raison que le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, a

demandé à la Commission municipale d'aller écouter ce que les citoyens des deux villes ont à dire sur le projet.

Le son de cloche risque d'être bien différent ce soir, à Saint-Romuald, alors que près d'une vingtaine de mémoires seront déposés par les farouches opposants à la fusion. De leur côté, les « pro-fusionnistes » romualdiens ne resteront pas silencieux. Leur porte-parole,

M. Michel Gagnon, a annoncé qu'ils seront plus d'une douzaine à prendre le micro et à défendre le projet élaboré par les deux villes.

Pour un intervenant à la soirée d'hier, M. François Gendron, la fusion est la suite logique des ententes intermunicipales. Pour M. Gaston Couture, représentant des gens d'affaires, c'est l'occasion de se donner de meilleurs services à de meilleur coût et de coordonner efficacement le développement. Quant à M. Denis Couture, le création d'une ville de 25 000 habitants donnera une force politique que deux villes de 11 000 et 14 000 habitants n'auront jamais.

Entente Via-CN: les trains vont passer à Pintendre et à Joffre

Via Rail et le Canadien national s'entendent pour détourner le trafic ferroviaire par Saint-Louis-de-Pintendre et laisser le chemin libre à l'abandon du tronçon de 14 kilomètres qui emprunte la rive du fleuve entre Lévis et Saint-Romuald.

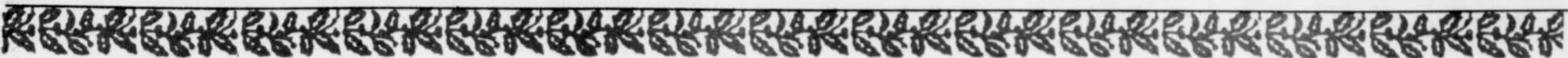
par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

En septembre dernier, les deux sociétés avaient demandé un moratoire à l'Office national des transports (ONT) pour tenter de conclure une entente sur trois requêtes en abandon déposées par le Canadien national.

Les deux parties viennent d'aviser l'Office qu'elles s'entendaient pour détourner vers Pin-

ter le tronçon en question. Il serait surprenant que Via s'oppose à la requête du CN étant donné que les deux organismes sont dirigés par la même personne, M. Ron E. Lawless.

Via et le CN ont aussi informé l'organisme qu'elles n'ont pas pu s'entendre sur la subdivision Chandler (entre Saint-Adélaïde et Gaspé). Les procédures d'abandon reprendront donc leur cours normal et si l'Office accède à la volonté du CN, c'est probablement l'autobus qui prendra la relève du train sur cette voie.



0% d'intérêt

• aucun dépôt
• aucun paiement*

avant mars 1991 Mais hâtez-vous—l'offre expire le 24 déc. 1990

RABAIS \$40

Style moderne avec mémoire
Mémoire 20 numéros, recomposition, rappel tonalité de manoeuvre et voyant d'attente. 43-8806

59⁹⁵ ~~99.95~~

RABAIS \$10

Sans cordon
Modèle électronique avec interphone et téléappel 2 voies. 43-8302

129⁹⁵ ~~179.95~~

RABAIS \$50

Il n'a pas de secret!
Téléphone transparent: une belle idée de cadeau. Avec recomposition. 43-8050

49⁹⁵ ~~59.95~~

RABAIS \$20

Télécommande universelle

59⁹⁵ ~~79.95~~

Commande jusqu'à quatre composants audio/vidéo. 15-1902

À affichage réglable
Mémoire 3 touches. Racine carrée et pourcentage. Avec étui portefeuille et piles. 65-563

9⁹⁷ ~~19.95~~

RABAIS JUSQU'À \$499

286 640K

Tandy 1000 TL/2 avec écran vidéo
À PARTIR DE **999⁰⁰**
Tot. prix cour. 1488.00

1000 TL/2 avec microprocesseur 80286, RAM 640 K et logiciel MS-DOS et DeskMate à électronique intégrée pour unité de 3 1/2 pouces. 25-1602

RABAIS \$489 sur TL/2 avec écran ambre TTL-5 (25-8055). Total des prix cour. 1488.00, **solde 999.00**

RABAIS \$499 sur TL/2 et écran couleur CM-5 (25-1043). Total des prix courants 1698.00 **Solde 1199.00**

Et encore plus de cadeaux à ajouter à votre liste

RABAIS \$100 sur imprimante DMP 134 à matrice de points. 26-2848. Cour. 399.00... **solde 299.00**

RABAIS \$60 sur poste de travail d'ordinateur. 26-8038. Cour. 159.95... **solde 99.95**

ACHAT SPECIAL. Trois jeux électroniques Sierra super captivants. Hoyles Book of Games, Space Quest III et A-10 Tank Killer. 25-8049. Compatible

AdLib™. Prix suggéré par le fabricant 144.85, **69.95**

RABAIS 33%. Lecteur portatif de cassette avec casque d'écoute. Noir ou blanc. 14-9205/9206. Cour. 29.95... **solde chac. 19.95**

RABAIS 20%. Miniclavier Concertmate 360, 100 sons. 42-4013. Cour. 49.95... **solde 39.95**

RABAIS 33%. Répertoire téléphonique EC-323. Avec agenda, calendrier et réveil. 65-937. Cour. 59.95... **solde 39.95**

RABAIS \$60. PRO-38 portatif à balayage programmable. 10 canaux et 10 gammes. 20-139. Cour. 199.95... **solde 139.95**

RABAIS \$20. Radio-réveil AM/FM/lecteur de cassette à DEL. 12-8605. Cour. 79.95... **solde 59.95**

*0% INTÉRÊT jusqu'en mars 1991. Aucun dépôt et aucun paiement avant mars. Sur plan de crédit approuvé de Radio Shack Bencharge avec achats de \$250 ou plus. Les intérêts sont calculés à partir de mars 1991. Hâtez-vous—l'offre expire le 24 décembre 1990.

Sauf mention contraire, piles/cassettes/adaptateurs ne sont pas fournis. Radio Shack dégage toute responsabilité relative aux erreurs (illustrations et texte). Il sera accordé une commande différée si un article est épuisé. Le solde expire le 24 décembre 1990.

Radio Shack

DIVISION INTER-TAIN CANADA LTÉE

Le magasin ou détaillant participant Radio Shack est dans les pages blanches.

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information
DENIS ANGERSVice-président exécutif
DENIS CLICHE

En Haïti, des défis pour le père Aristide

Un proverbe créole dit, en substance, que lorsque tout le monde met l'épaule à la roue, le chariot finit toujours par avancer.

Les résultats du vote de dimanche, en Haïti, ne sont pas officiels mais tout le monde donne le populiste père Aristide vainqueur. Même les Américains de qui se réclamait son adversaire le centriste Marc Bazin, ont déjà reconnu Aristide comme « président élu apparent ».

Prudent, le religieux qui a poursuivi des études universitaires au Québec, se refuse à tout commentaire. Il faudra encore du temps pour que tous les votes soient compilés : tant de choses peuvent encore survenir après le départ des observateurs étrangers.

Mais le peuple haïtien a parlé et il croit à sa victoire. Tant de fois déçu par les promesses raisonnables, il a cette fois écouté son cœur et choisi celui qui lui inspire le plus confiance, Jean-Bertrand Aristide, malgré son engagement profond envers ses compatriotes, a longtemps hésité avant de se lancer au premier rang de la mêlée électorale. Dénonciateur des profiteurs corrompus, il était devenu une cible vivante.

Au lieu de l'intimider, cela a eu pour effet de lui attirer l'affection et la protection de la population. Et le père Aristide s'est retrouvé investi d'une mission quasi messianique et terrifiante. Tant qu'à risquer sa peau, autant que ça rapporte aux gens : il est devenu candidat officiel et le climat de la campagne électorale en a été complètement transformé.

L'homme mesure aujourd'hui le poids énorme du chariot qu'il va devoir faire bouger, épaulé par ses collaborateurs et avec l'appui des Haïtiens. Peuvent-ils encore attendre ? Lui sait mieux que personne qu'ils auront besoin d'aide.

Les observateurs sur place racontent qu'il avait déjà tempéré son discours radical. L'appui qu'il a reçu de la population lui donne une incontestable légitimité face à ses voisins et aux pays qui ont déjà aidé Haïti.

Le religieux, exclu de l'ordre des Salésiens en décembre 1988 à cause de ses discours qui dérangeaient l'ordre établi, sait bien qu'il aura besoin de toutes les bonnes volontés pour relancer son pays. Il croit encore que la foi peut déplacer les montagnes, si on l'aide un peu. Mais la force que lui donne l'appui du peuple comporte des dangers : les attentes sont si grandes.

Il faudra beaucoup de temps pour relever les défis. Comment fera son Front national pour la démocratie et le changement (FNDC) pour relancer l'économie de manière à donner du pain au peuple ? Et pour rétablir un minimum de justice dans un monde où prospèrent toutes les gangrènes pégrillantes locales et internationales au nom du système D ?

Son entourage compte un certain nombre d'universitaires et d'intellectuels formés au Québec, mais à part ses deux grands objectifs — pain et justice — on ne sait à peu près rien du programme politique de son groupe. Réussira-t-il à rallier certains des adversaires défaits sans rien escamoter de l'idéal qui l'a fait élire ?

Le vieil adversaire de Duvalier, le leader du PAIN Louis Déjoie, a dit avant l'élection qu'il se désisterait en faveur d'Aristide dans le cas d'un deuxième tour, pour rechercher une majorité au Parlement. Mais du côté du principal candidat défait Marc Bazin, on parle plutôt de contestation de résultats.

La partie est donc loin d'être terminée, en Haïti. Mais si les autres élus du scrutin de dimanche, décident d'aller dans la même direction que l'équipe du père Aristide, il y a peut-être de l'espoir.

Hommes et femmes de ce pays ont assez souffert pour mériter un peu de paix. La communauté internationale, plus riche, a déjà bien du mal à garder sa propre maison nette; elle doit tout faire pour empêcher ses vautours d'envahir Haïti. Pour que les habitants de l'île ou débarqua Colomb il y a 500 ans puissent accéder au minimum de qualité de vie que permet l'âge moderne, le président Aristide aura besoin que l'on respecte son peuple tout en l'aidant à relever ses défis.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

Michel
ROY
Edimeda

Jean Chrétien devant les siens

provocantes de Louis La-berge, il faut bien reconnaître que cet après-midi était dépourvu de toute férocité, de toute inconvenance.

M. Chrétien savait qu'il ne s'adressait pas simplement aux membres d'une commission parlementaire et à la population du Québec. Il était aussi entendu, par interprétation simultanée, dans toutes les provinces par l'entremise du service Newsworld de CBC.

Ce qui explique que l'homme politique s'est bien gardé de succomber à la tentation de la prodigalité constitutionnelle, celle qui consiste à offrir plus de concessions, plus d'avantages qu'il n'a l'intention d'en faire dans une éventuelle répartition nouvelle des compétences législatives.

À cet égard, M. Chrétien s'est montré conséquent, restant sur ses positions de fond, refusant de conjecturer à partir d'hypothèses.

En réalité, quelques indices permettent de penser que le chef libéral, le moment venu, n'hésitera pas à s'écarter de l'orthodoxie traditionnelle du fédéralisme canadien.

L'un de ces indices se trouve dans l'insistance qu'il a mise à reconnaître l'opportunité et le réalisme de formules « asymétriques » qui consistent à attribuer à Québec des compétences et des pouvoirs dont les autres provinces ne disposeront pas nécessairement. Cette voie ouvre des perspectives intéressantes,

encore que M. Chrétien ne l'ait pas longuement explorée.

On relève d'autres indices aussi dans le texte de son mémoire qui plaide en faveur d'un fédéralisme renouvelé auquel il oppose « l'indépendance » absolue du Québec et les perturbations socio-économiques qui risqueraient d'en découler.

Cette problématique, on le sait, est jugée irrecevable par les partisans de la souveraineté-association qui insistent sur l'ampleur des liens économiques et l'importance des mises en communs avec le reste du Canada.

Ces derniers soutiennent, par conséquent, que M. Chrétien, pour mieux la combattre, ne décrit pas de manière honnête et complète la thèse de ses adversaires. Ce qui rappelle le langage et les débats de la campagne référendaire de 1980, en particulier le long cortège des horreurs économiques.

À quoi le chef libéral répond qu'il ne dépend pas seulement du Québec de réaliser la souveraineté-association. Il est en son pouvoir de proclamer la souveraineté si le peuple en décide ainsi. Mais tout le reste relève de la négociation. Or cette négociation, que l'on voudrait rationnelle, fructueuse, civilisée, relativement rapide, pourrait au contraire s'enliser dans les marais de l'hostilité, des préjugés, du ressentiment, de la rancune.

Certes, à long terme, le Canada verra où sont ses intérêts commerciaux et ses avantages économiques. Mais qu'est-ce que le long terme ? Et que sera devenu le Canada entre-temps ?

Ce sont là des arguments qui ne sont pas exempts de vraisemblance. M. Chrétien commence à les employer davantage. Et quelques maisons internationales de finances les reprennent en les amplifiant, évoquant par exemple la crainte des investisseurs étrangers. Le contraire de ce que l'on entendait au printemps.

S'il compte rendre son « fédéralisme renouvelé » aussi attrayant pour les Québécois que la souveraineté-association (ou encore une confédération de deux États), M. Chrétien se doit d'articuler son projet dans les mois qui viennent, de le faire connaître et d'en montrer les avantages au Québec comme au Canada anglais.

Un tel tour de force pourrait lui rendre la crédibilité que des membres de la Commission Bélanger-Campeau lui reprochaient d'avoir perdue depuis 1980.

Le pire n'étant pas arrivé à Québec lundi, tout reste possible. Mais il faudrait, sinon un miracle, du moins une profonde mutation dans l'opinion publique. Celle-ci ne pourra se produire que si l'heure du choix référendaire est retardée jusqu'en 1992.

Point de vue

Affaire Jenkins: un aspect du phénomène de la violence conjugale ?

par Jacques GAGNÉ

Avant le départ, l'épouse informe son mari qu'elle ne l'aime plus, qu'elle a un amant et qu'elle songe au divorce. Le mari insiste pour le 25^e anniversaire de leur mariage.

Le 6 décembre 1990, le juge André Bilodeau de la cour du Québec, chambre criminelle, prononce une sentence avec sursis et émet une ordonnance de remise en liberté de l'accusé, accompagnée d'une ordonnance de probation d'une durée de trois ans.

Le magistrat, avec une grande sensibilité, s'est identifié au drame profond vécu par le prévenu et a veillé à ce que par sa sentence, il ne se détruise pas davantage. Le sursis de sentence a l'avantage d'épargner au prévenu toute période d'emprisonnement avec l'espoir d'alléger, chez lui, un surmoi tyrannique.

L'épouse atteint alors le seuil de vulnérabilité de son mari, lequel, dans un état dissociatif rejoignant l'automatisme, étrangle sa femme. Ce drame se passe le 11 août 1990.

Le juge Jean-Guy Boillard de la cour supérieure écrit le principe suivant en 1984, dans l'arrêt Rubio : « Pour qu'une sentence suspendue puisse se justifier, il faudra démontrer l'existence de circonstances exceptionnelles ».

Les paroles proférées par la victime, à l'endroit de son mari, étaient de la nature d'une insulte qui aurait permis à la défense de soulever un plaidoyer de provocation, mais la réduction de l'accusation du meurtre de 2^e degré à celle d'homicide involontaire le rendait superflue.

De même, le fait pour l'accusé, de s'être conduit comme un automate

dans un état de dissociation, lui aurait accordé la possibilité de prouver un état d'aliénation mentale, mais la défense avait adopté une stratégie différente en plaçant coupable sur une infraction moindre.

Les circonstances exceptionnelles se ramènent donc à la question de savoir si les particularités du crime sont comprises dans le concept de violence conjugale.

Le juge démontre, avec justesse, que la notion de violence conjugale implique une relation de dominance, laquelle s'insère habituellement, entre un homme et une femme et s'étale sur une période de temps assez prolongée.

La preuve révèle, ici, une situation inverse. L'accusé, à cause de son caractère tolérant et magnanime, accepte de se plier à toutes les exigences d'une épouse dont le profil caractériel oscille d'une manière ambivalente de la gentillesse à l'agressivité.

La violence manifestée par Jenkins à l'endroit de sa femme est ponctuelle, se révélant pour la première fois lors de l'événement du 11

août 1990. Le seul lien avec la violence conjugale traditionnelle réside dans le fait que l'agression est perpétrée dans l'ambiance d'un divorce imminent. Elle ne se situe pas dans un contexte de pauvreté comme les rapports de recherche tendent la plupart du temps à la circonscrire.

Enfin, Jenkins ne se suicide pas après son geste, comme plusieurs agresseurs le font dans un acte ultime de désespoir.

Le juge a la tâche difficile de rendre une décision adéquate et conforme aux buts classiques de la sentence. Une peine d'emprisonnement, dans l'instance, ne rencontre pas l'objectif de la protection de la société, car Jenkins n'est pas un délinquant dangereux, enclin à commettre une récidive. Il n'est pas question, non plus, de considérer l'objectif de la réhabilitation, car le prévenu s'est trouvé être, dans un cadre fataliste, un criminel occasionnel qui n'a pas besoin de mesures incitatives pour se réadapter à la société.

En échappant au phénomène de la violence conjugale, la dissuasion ou la réprobation sociale ne repre-

sente pas davantage des facteurs applicables.

Il reste l'objectif de la rétribution, du châtiment qui a, déjà, été atteint par le temps que l'accusé a passé en détention et surtout par la manifestation d'un remords intense qui accompagnera l'accusé jusqu'à la fin de ses jours malgré les circonstances atténuantes entourant son acte.

Nous avons tous été malheureusement témoins, en 1990, d'une recrudescence de la violence conjugale qui a entraîné la mort de plusieurs victimes. Nous comprenons que ce phénomène ait affecté spécialement plusieurs mouvements féministes. Nous les mettons en garde, cependant, de tenter de récupérer le conflit conjugal des Jenkins.

Une relecture de la décision humanitaire du juge Bilodeau les convaincra de ne pas inscrire ce drame dans la série noire de nos tragédies familiales.

M. Jacques Gagné est professeur à la Faculté de droit de l'université Laval.

LES IDÉES DU JOUR

Un seul choix:

Le statu quo ou la souveraineté

par Claude MORIN

M. Claude Morin, ex-ministre des Affaires intergouvernementales, est professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Le texte qui suit résume son mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Pour le Québec, le renouvellement du fédéralisme n'a de sens que s'il conduit à la reconnaissance de sa spécificité, à un partage des pouvoirs en découlant et à une réforme appropriée des institutions centrales du Canada.

Face à ces objectifs, le Canada anglais a constamment vu, depuis les années 1960, à sauvegarder sa conception du fédéralisme et du pays. Réaction compréhensible,

nuaient d'être soumises ?

3 -- Le reste du Canada ferait-il au Québec le cadeau de pouvoirs qui faciliterait davantage son accession éventuelle à la souveraineté ? et

4 -- Le Canada anglophone accepterait-il de sacrifier le régime fédéral qui lui convient pour l'adapter aux souhaits de la province francophone ?

À ces questions, la réponse est partout négative. La reconnais-

ront à réduire le nombre et la portée de ces propositions et en identifieront les moins acceptables de leur point de vue, soit celles visant à la reconnaissance constitutionnelle d'une spécificité québécoise affectant réellement le partage des pouvoirs et les institutions centrales du Canada.

b) **Le nivellement** : Ils verront à ajuster à leurs propres besoins et objectifs les propositions québécoises qui leur plairaient et retiendront surtout celles applicables à toutes les provinces. Quant aux autres, neutralisées ou banalisées, elles n'auront qu'une valeur symbolique.

c) **Le give and take** : Ce qui restera des propositions du Québec ne lui sera cependant pas offert gratuitement. En échange, ses partenaires exigeront des

économique qu'il ne l'est pour renouveler le fédéralisme de l'intérieur.

Dans le premier cas, le reste du Canada serait lui aussi touché car il a des intérêts à défendre. Dans le second, comme il aurait à consentir la plus grande partie des « sacrifices »; on peut s'attendre à un refus.

Comment alors amener Ottawa et les autres provinces à donner une suite aux réclamations réformistes du Québec ?

Boycotter les travaux constitutionnels ? C'est une garantie de statu quo. S'abstenir de participer aux conférences sectorielles ? A la longue, le Québec devra y retourner, car qui d'autre y veillera à ses intérêts ?

Refuser au reste du Canada les changements qu'il désire à moins qu'il ne consente à ceux qui intéressent le Québec ? On contredirait alors les réformes voulues par le Québec puisqu'il devrait céder des pouvoirs à Ottawa, ou admettre des modifications (un Sénat élu, par exemple) aptes à lui nuire. Tenir un référendum sur un projet de fédéralisme renouvelé ?

Les stratégies fédérales et provinciales n'ont alors qu'à acquiescer à des négociations post-référendaires, se fiant au processus de réduction, de nivellement et de give and take évoqué plus haut.

Derrière le recours au référendum, il se trouverait toutefois une logique qui ne passerait pas inaperçue à leurs yeux.

Après celui de 1980, les fédéraux et le Canada anglais se sont alors empressés de conclure que les Québécois préféraient le fédéralisme et ils ont agi en conséquence.

Si un autre référendum a lieu, mais cette fois sur une forme nouvelle de fédéralisme et que, supposons-le, la réponse est favorable, ils en déduiront que les Québécois non seulement tiennent encore à garder ce régime, mais aussi qu'ils ont imaginé des améliorations!

Leur adhésion à ce régime frappera davantage le Canada anglais que les corrections souhaitées. Et, dans sa perspective, quand on accepte le fédéralisme, c'est au sien qu'on adhère. Il n'en voit pas d'autre. Cela n'exclut certes pas des accommodements, mais n'autorise sûrement pas des transferts significatifs de pouvoirs au Québec.

Dans tout cela, le Canada anglais a le gros bout du bâton. En



Claude Morin

effet, rien ne le forcerait à donner suite aux réclamations réformatrices du Québec, si celui-ci réitérait son acceptation du cadre fédéral. Il dispose d'une protection absolue: l'inertie; il n'a qu'à ne rien faire, et alors rien ne changera, car c'est lui qui, de toute façon, a le dernier mot en la matière.

Dans la mesure où le Québec avertit le reste du Canada qu'il est d'accord avec lui sur l'essentiel (le maintien du fédéralisme), pourquoi ce dernier craindrait-il que le Québec se « sépare » si on lui refuse l'accessoire (le renouvellement)?

Un Québec qui n'est pas prêt à assumer sa souveraineté proclame d'avance sa résignation éventuelle au statu quo.

Le printemps dernier, des notables canadiens et québécois se sont mobilisés pour défendre l'accord Meech. Ils ont mis la pression en faisant valoir que son rejet inciterait le Québec à se tourner vers la souveraineté.

La tactique a failli pour deux raisons. D'une part, ces pro-Meech répétaient à satiété qu'en 1980 le Québec avait clairement opté pour le fédéralisme, qu'il « avait déjà, clear and loud, dit OUI au Canada ».

D'autre part, la « menace » provenait de personnalités dont tous devinaient qu'elles seraient les premières à s'opposer, le cas échéant, à la souveraineté. Il n'y avait donc pas, a-t-on conclu, péril en la demeure canadienne. Une réédition de ce genre de chantage mènerait au même résultat.

La détermination

Tant que les représentants politiques ou autres du Québec donneront l'impression que, faute de mieux, quoique en rouspétant, les Québécois se rallieront finalement au régime fédéral, jamais le Cana-

da anglais n'en admettra la transformation.

Encore une fois, pourquoi le ferait-il ?

Il ne s'agit donc plus de demander au reste du Canada de bien vouloir transformer son fédéralisme pour accommoder le Québec mais plutôt d'opter pour un changement de la relation Canada-Québec.

Autrement dit : raisonner en fonction d'un Québec à compléter et non d'un cadre canadien à modifier. Ce qui conduit au choix clair et résolu de la souveraineté, avec ou sans association avec le Canada.

Il appartiendra ensuite au reste du Canada de réagir en fonction de ses intérêts, incidemment assez substantiels. C'est là la seule façon pratique d'arriver à quelque chose qui différerait des culs-de-sac et autres arrangements auxquels on a jusqu'ici abouti.

Si on redoute cette décision ou qu'on ne la croit pas nécessaire, il faut bien penser que, de toute manière, en bonne stratégie, le Canada anglais n'aura pas de son côté d'autre alternative que de mener implacablement le Québec au bout de sa démarche en le forçant à choisir entre le statu quo et la souveraineté.

Le Canada anglais ne cédera rien tant et aussi longtemps qu'il ne se sentira pas obligé de le faire.

Ce qui revient à dire que, tant que le Québec ne sera pas réellement prêt à assumer sa souveraineté, le reste du Canada rejettera tout changement significatif au régime actuel.

Il y a toutefois un corollaire, paradoxal, à la constatation précédente : le Canada anglais se résoudra à renouveler le fédéralisme au moment où les Québécois auront, eux, opté pour la souveraineté !

Trop peu, trop tard ! Cela s'est déjà vu...



Les Québécois marchent pour l'indépendance.

mais aussi rejet des aspirations québécoises, ce que confirme la mésaventure Meech.

Tout nouveau projet fédéraliste particularisant le Québec soulèverait donc les questions suivantes :

1 -- Les neuf autres provinces souscriraient-elles à des changements augmentant les pouvoirs de la dixième, pouvoirs dont elles craindraient que celle-ci se serve ensuite pour s'en distinguer davantage ou, mieux équipée qu'elles, pour les concurrencer plus efficacement ?

2 -- Ottawa permettrait-il à cette province de devenir puissante au point de contrecarrer sur son territoire des politiques fédérales auxquelles les neuf autres conti-

sance concrète de la spécificité québécoise représente, pour le Canada anglais, un obstacle infranchissable.

Supposons, par hypothèse, qu'on a réussi à définir des propositions accroissant les pouvoirs du Québec et modifiant son statut.

S'ils ne les repoussent pas tout de suite, les représentants d'Ottawa et des autres provinces se déclareront peut-être disposés à en examiner le contenu « au mérite ». Cela se fera à la lumière de leur conception du fédéralisme et de leurs pratiques habituelles de négociation, comme pour Meech. Le Québec sera ainsi confronté à trois attitudes de leur part :

a) **La réduction** : Ils cherche-

compromis conformes à leur vision du pays. C'est dans la logique même d'une négociation. Autrement dit, le Québec devra céder quelque chose.

Bref, aucune variante du fédéralisme renouvelé ne traverserait intacte le processus classique d'une négociation fédérale-provinciale. Elle terminerait son périple rétrograde.

Cela tient aux règles du jeu. N'oublions pas non plus que tout renouvellement du fédéralisme dépend en définitive de la décision du reste du Canada, pas de celle du Québec.

À vrai dire, dans une démarche de souveraineté, le Québec serait mieux placé pour négocier les termes d'une association

Votre entreprise est-elle prête pour la TPS?

Le bureau de l'Accise de Revenu Canada peut fournir des renseignements aux entreprises et répondre à vos questions sur la TPS proposée.

Téléphonez

Ou passez au bureau de l'Accise de Revenu Canada, situé au

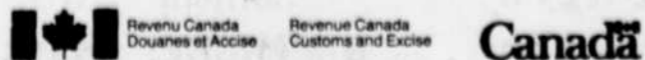
730, boulevard Charest Est
4e étage
Québec

648-4376

410, boulevard Charest Est
7e étage
Québec

Ou encore, téléphonez au

1 800 363-5254



JUSQU'À

50%

de RABAIS sur nos bottes, souliers et sacs à main

40% sur chaussures pour hommes et articles choisis de cuir pour femmes.

JEAN-PAUL FORTIN

PLACE DE LA CITÉ • PLACE QUÉBEC • PLACE LAURIER • GALERIES DE LA CAPITALE

HO! HO! HO!

Magnifiques fourrures
au

BAS PRIX LALIBERTE

UN CADEAU REMARQUE



PROFITEZ DE
NOS BAS PRIX
MÊME LE DIMANCHE



VISON NATUREL

Manteaux courts de
style couturier, avec
ou sans capuchon,
qualité supérieure

1 699\$

VISON
NATUREL OU TEINT
uni ou garni de renard

1 699\$

CHAT SAUVAGE
LUSTRE
uni ou garni
de renard

1 399\$

FOURRURES VARIÉES

Sélection de
manteaux de
petites grandeurs

À partir de
999\$

FOURRURES VARIÉES

Sélection de manteaux
dans les tailles 18 à 46

PRIX
SPÉCIAUX

VISON FEMELLE NATUREL

Plusieurs styles
exclusifs,
identifiés en magasin.

PRIX
SPÉCIAUX

Les quantités sont limitées et toutes les tailles ne
sont pas disponibles pour certaines fourrures.

CARTE PRIVILÈGES LALIBERTE

Obtenez-la avec tout
achat de fourrure ou
de pelisse. Elle vous
donne droit à:

■ 10%* de rabais
sur TOUS vos
autres achats,
MÊME sur les prix
déjà réduits.

■ Les RÉPARATIONS
NORMALES
GRATUITES avec
tout achat de
vêtement.

* Non valide sur la
fourrure et les
services connexes,
sur les pelisses, les
certificats-cadeaux
et au restaurant.

LE MEILLEUR

SERVICE APRÈS-VENTE *

- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Plan mise de côté
- Entreposage gratuit la première année
- Retouches normales gratuites

* Valable au Salon de la Fourrure seulement

Plan de financement
12 MOIS SANS INTÉRÊT
Sur approbation de notre service
de crédit. Seule la taxe de vente
est payable à l'achat.

LALIBERTÉ, 123 ANS D'EXPÉRIENCE DANS L'ART DE RÉCHAUFFER L'HIVER... ET LES COEURS!

25% à 50%

de rabais

sur une vaste
sélection d'articles



c'est

LA VENTE DE BLANC

à la boutique Multi Décor

Profitez également de 25% à 50% de rabais sur une foule
d'articles en magasin pour hommes, dames et enfants.

laliberté



MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC. 5 2 5 • 4 8 4 1

HEURES D'OUVERTURE
du 10 au 24 décembre 1990

Du lundi au vendredi: 9 h 30 à 21 h
Lundi 24 décembre: 9 h 30 à 17 h

Samedi: 9 h 30 à 17 h
DIMANCHE: 11 h à 16 h